N°63/juin 2018

PEAAD BULLETIN

Association des Anciens Députés au Parlement Européen www.formermembers.eu

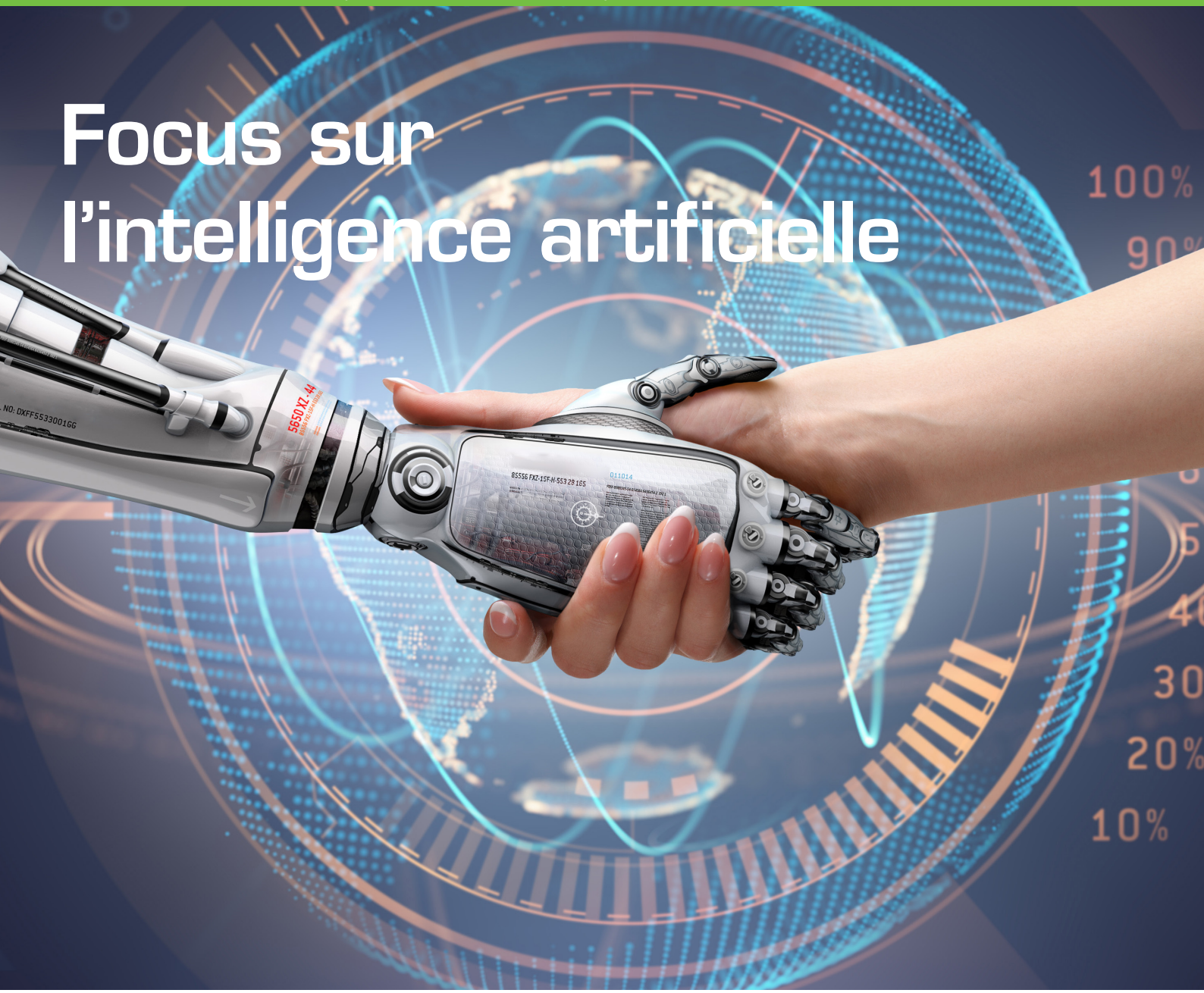

Focus sur l'intelligence artificielle

Activités de l'AAD

Coopération avec l'IUE

Page 25

Activités de l'AAD

Élections de l'AAD

Page 34

DANS CE NUMERO

03 Mot du Président

04 Lettres au Président/ Coin de la nostalgie

05 PE au travail

ACTUALITÉ

06 La programmation financière de la UE (*Edit Herczog*)

07 Politique européenne de sécurité et défense (*Karl von Wogau*)

09 Le changement dans le monde du travail (*José Albino Da Silva Peneda*)

10 Un nouvel État-providence pour l'Europe (*Pedro Marset Campos)*

11 L'esprit de Soria (*María Irigoyen Pérez*)

12 L'afrofuturisme (*Karin Junker)*

13 Malte: capitale de la culture (*Claudette Abela Baldacchino*)

14 Vous n'aurez pas notre haine (*Eddy Newman*)

FOCUS

16 Intelligence artificielle: bénédiction ou malédiction? (*Ramón Luis Valcárcel Siso*)

18 Éthique, IA et supercalcul (*Ulises Cortés*)

20 IA: il est urgent de définir de nouvelles politiques (*Carlos Pimenta*)

21 Véhicules autonomes: réglements et éthique (*Paulo Mota Pinto*)

ACTIVITÉS DE L'AAD

24 Programme PE au Campus

25 Coopération avec l'IUE

28 Réseau des anciens députés

30 Reportage photos

DÉPÊCHES

31 Activités

32 Nouveaux membres

34 Élections de l'AAD

36 In Memoriam

La journée portes ouvertes des Institutions européennes à Bruxelles a eu lieu le 5 mai 2018. La journée portes ouvertes a permis aux citoyens de découvrir le fonctionnement des Institutions européennes, leurs priorités et leur impact sur la vie des Européens.

Couverture: ©*Shutterstock*

APPEL À CONTRIBUTION:

Le comité de rédaction tient à remercier tous les membres qui ont pris le temps de contribuer à ce numéro du Bulletin de l'AAD. Nous voudrions attirer votre attention sur le fait que la décision d'inclure un article incombe au comité de Rédaction du Bulletin de l'AAD et, qu'en principe, les contributions soumises par des membres qui ne sont pas à jour de paiement ne sont pas retenues. En raison de long décalage entre l'appel à contribution et la publication, certains articles peuvent être dépassés.
Le Bulletin de l'AAD est publié par l'Association des anciens députés du Parlement européen avec l'assistance du Parlement. Toutefois, les opinions exprimées dans ses articles sont celles des membres contributeurs de l'AAD et d'écrivains invités, et ne représentent pas nécessairement les positions du Parlement, ni celles de l'AAD. De même, l'inclusion des communications publicitaires n'implique pas nécessairement une recommandation de l'AAD ou du Parlement.

COMITÉ DE REDACTION

Jean-Pierre AUDY
Brigitte LANGENHAGEN
Edward McMILLAN-SCOTT
Manuel PORTO
Teresa RIERA MADURELL

PRÉPARÉ PAR

Elisabetta FONCK
Lisseth BRAVO
Valeh NASIRI
Alessandra PERNA

CONTACTS

formermembers@europarl.europa.eu
Tél.+ 32(0)2 284 07 03
Fax.+32(0)2 284 09 89

Mot du PRÉSIDENT

Chers membres de l'AAD,

C'est un plaisir d'écrire mon premier éditorial pour vous en tant que président nouvellement élu de l'Association des anciens députés au Parlement européen.
Il y a quelques semaines seulement, nous avons appris avec une profonde tristesse le décès de Nicole Fontaine, ancienne présidente du Parlement européen (1999-2002).
J'ai représenté l'AAD lors de la cérémonie des funérailles le 24 mai à Neuilly-sur-Seine, accompagné par notre Secrétaire générale Elisabetta Fonck.
Ce fut un moment émouvant partagé avec sa famille et d'anciens collègues en présence du président du PE Antonio Tajani, de l'ancien président du PE et de l'AAD Pat Cox, de l'ancien président du PE Klaus Hänsch et du secrétaire général du PE, Klaus Welle.
Je veux me souvenir d'elle, deuxième femme à occuper la présidence du PE après Simone Veil, avec ses mots publiés dans la précédente édition de ce Bulletin: "Nous devons envisager un avenir dans lequel la solidarité, dans l'intérêt de l'Europe, n'est pas seulement européenne mais universelle. Nous devons placer notre foi d'abord et avant tout dans la jeune génération, qui n'a pas perdu son enthousiasme pour la vie, qui sait défendre ce qui est juste, qui croit en un monde meilleur et qui est capable d'actes altruistes".
Nicole était une grande européenne et continuera à inspirer notre travail et les générations futures.
En tant que nouveau président élu, je souhaite collaborer avec vous pour renforcer les activités et le réseau de l'AAD. Je compte sur votre soutien dans les mois à venir et je tiens à remercier tous les membres qui contribuent activement à nos activités et programmes.
J'aimerais remercier les nombreux collègues qui se sont déplacés à Bruxelles en mai pour participer à l'AGA, ainsi que ceux qui ont voté par procuration. Au nom du nouveau conseil, je vous remercie de la confiance que vous nous avez témoignée. Je tiens à rendre un hommage particulier à Enrique Barón Crespo, qui a assumé la fonction de président de l'AAD ces quatre dernières années. Le dévouement avec lequel il s'est acquitté de sa mission et son engagement personnel ont permis d'accroître la notoriété, le prestige et les ambitions de l'AAD. Permettez-moi de rendre un hommage au membre sortant du conseil d'administration de l'AAD, Andrea Manzella, pour l'investissement, l'énergie et la passion dont il a fait preuve en sa qualité de membre du comité de rédaction et de délégué de l'AAD auprès de l'Association européenne des anciens parlementaires (FP-AP).
J'aimerais également souhaiter la bienvenue au nouveau membre du conseil d'administration, Jean-Pierre Audy.
Ce numéro sera consacré à l'intelligence artificielle, sujet constant de débat au sein de nos sociétés. Nous avons demandé à nos collègues et à des experts en la matière de nous aider à mieux la comprendre.
Ce numéro comprend une rubrique consacrée aux activités de l'AAD et les événements qui ont eu lieu en mai.
Le 2 mai 2018, l'AAD a organisé, conjointement avec le Service de recherche parlementaire européenne - EPRS), un séminaire d'information intitulé: «Communication politique en vue des élections européennes à venir», qui a été présidé par mon prédécesseur le président Enrique Barón Crespo. Nous avons échangé avec un groupe d'intervenants prestigieux composé de la présidente de la commission des affaires constitutionnelles (AFCO), Danuta Hübner, ainsi que de Cliff Stearns, président de l'Association des anciens députés du Congrès américain, de Steve Clark, Directeur des relations avec les citoyens et Anthony Teasdale, Directeur général de l'EPRS.
Cet événement enrichissant a été suivi par le dixième Service commémoratif, organisé conjointement avec le service du protocole du PE. Le vice-président Rainer Wieland, représentant le président du PE, Antonio Tajani, a pris part à cette cérémonie touchante en compagnie des vice-présidents du PE, Lívia Járóka, Dimitrios Papadimoulis et Pavel Telička, des membres des familles des députés défunts, et d'anciens députés.
Roberto Gualtieri, président de la commission des affaires économiques et monétaires, pendant notre dîner-débat a évoqué l'évolution de l'action du PE au cours des dernières années et son discours a été suivi d'un débat animé.
Au cours de l'assemblée générale, il a été annoncé que la visite d'étude de 2018 aura lieu en Côte d'Ivoire.
Un excellent programme de réunions avec les plus hautes autorités, des étudiants à l'université et des associations sera bientôt prêt et les inscriptions seront ouvertes dans la foulée.
Enfin, je remercie toutes les personnes qui ont contribué, par leurs idées et leurs points de vue, à la réalisation de ce numéro.
J'espère vous voir nombreux lors des événements à venir organisés par l'AAD.

Cordialement,

Hans-Gert PÖTTERING
Président de l'AAD

Lettres au PRÉSIDENT

Cher Président,

Je t'écris pour te souhaiter bonne chance!

Tu as été élu au moment le plus sombre de notre processus unitaire, lorsque la machine de l'intégration européenne semble avoir perdu son impulsion dans la démocratie des droits, la démocratie économique, la démocratie solidaire.

Pourtant, à Bruxelles, Berlin ou Paris, des femmes et des hommes courageux continuent de préparer notre avenir unioniste contre la démagogie croissante d'un séparatisme n'envisageant aucun avenir.

Je suis sûr que sous ta direction, l'AAD sera, en ces temps fragiles, encore plus en contact avec les défenseurs de ce nouvel effort en faveur de l'Europe.

Une chose est de plus en plus claire: nous ne sommes pas une association d'«anciens combattants» qui ont déposé les armes. Nous sommes plutôt des «vétérans» capables de compléter - grâce à leur action au sein de l'opinion publique, des écoles et des mouvements politiques - le travail des collègues toujours en fonction au Parlement européen.

Comme la sentinelle biblique, nous sommes convaincus d'apercevoir, dans la nuit profonde, les premières lueurs de l'aube. Félicitations!

Andrea Manzella
PSE, Italie (1994-1999)
an.manzella@gmail.com

Coin de la nostalgie

Jack Stewart-Clark ©Union européenne

«Lorsque Nicole Fontaine et moi étions tous les deux vice-présidents du Parlement, au cours d'une de nos réunions du Bureau, nous discutions de la question controversée de savoir si le Parlement devrait avoir un seul siège à Bruxelles ou garder les deux. Étant de nationalité française, Nicole défendait vigoureusement l'idée de garder les deux sièges, et moi, je plaidais en faveur d'un seul. À un certain moment, j'ai répondu à une remarque de Nicole en disant «This is a monstrous statement!» En français, ma réponse a été perçue comme «Tu es un monstre». Heureusement, après la réunion, j'ai réussi à faire comprendre à Nicole Fontaine que ce n'était PAS ce que j'avais dit. Elle et moi avons pu conserver notre amitié après que je lui ai expliqué qu'elle était élégante et érudite, et certainement pas un monstre !! Telles sont les joies du malentendu.»

Jack Stewart-Clark
PPE-DE, Royaume-Uni (1979-1999)
jsc@dundascastle.co.uk

PE AU TRAVAIL

DOSSIERS CLÉS

État de droit en Pologne: le Parlement soutient l'action de l'UE (Session de mars - P8_TA-PROV(2018)0055)

Les députés appellent le Conseil des ministres de l'UE à "prendre rapidement des mesures conformément aux dispositions énoncées" dans l'article 7.1.

Les députés ont dit que les projets qui renforcent la cohésion entre les régions de l'UE doivent rester au cœur des politiques d'investissement, malgré les pressions sur le budget de l'UE (Session de mars - P8_TA-PROV(2018)0067).

Les régions les plus pauvres de l'UE ont besoin d'un soutien continu et de stratégies sur mesure pour rattraper leur retard.

Les députés votent en faveur d'améliorer la livraison transfrontalière des colis pour encourager le commerce électronique (Session de mars - P8_TA-PROV(2018)0064)

Des informations plus claires sur les prix de livraison de colis devraient être fournies afin d'accroître la confiance des consommateurs dans les achats et le transport transfrontaliers.

Le PE recommande l'accord d'association sur les futures relations UE-Royaume-Uni (Session de mars - P8_TA-PROV(2018)0069)

En prenant en compte les lignes directrices annoncées par le gouvernement britannique, un accord d'association entre l'UE et le Royaume-Uni pourrait fournir un cadre approprié pour leurs futures relations.

Les députés en appellent à des actions pour protéger les journalistes dans l'UE (Session de mars - P8_TA-PROV(2018)0183)

L'UE doit mieux protéger les journalistes et les lanceurs d'alerte et la Slovaquie doit garantir une enquête approfondie, indépendante et internationale sur le meurtre de Ján Kuciak.

Les autres principaux dossiers abordés dans les séances plénières étaient:

Mars 2018

- Les députés ont décidé de créer une **nouvelle commission spéciale sur la criminalité financière et l'évasion fiscale.** (01.03.18)
- Les députés appellent l'UE et ses États membres à investir davantage dans la **protection de la santé des abeilles, la lutte contre le miel frelaté et le soutien aux apiculteurs.** (01.03.18)
- Les députés adoptent des mesures contre les **régimes fiscaux transfrontaliers** agressifs. (01.03.18)
- Le Parlement approuve **Luis de Guindos comme nouveau vice-président de la BCE.** (14.03.18)
- Adoption d'un **nouveau projet de régime fiscal européen des sociétés incluant la "présence numérique"**. (15.03.18)

Avril 2018

- Les députés ont fixé comme objectif une **consommation d'énergie des bâtiments quasi nulle dans l'UE** d'ici 2050. (17.04.18)
- **Élections européennes 2019**: Les élections européennes se tiendront entre le 23 et le 26 mai 2019. (18.04.18)
- **Économie circulaire: encourager le recyclage des déchets ménagers** et réduire la mise en décharge. (18.04.18)
- **Lutte contre le blanchiment de capitaux:** faire la lumière sur les véritables propriétaires d'entreprises. (19.04.18)
- Le Parlement en faveur d'une **surveillance européenne accrue du système d'homologation des véhicules** pour garantir l'application uniforme et efficace des règles. (19.04.18)
- Le Parlement s'inquiète de la **chute du taux de vaccination** en Europe. (19.04.18)

Mai 2018

- Les députés ont adopté la protection des enfants migrants. (03.05.18)
- **Tests de cosmétiques sur les animaux:** les députés demandent une interdiction mondiale de l'expérimentation animale dans les cosmétiques d'ici 2023. (03.05.18)

Pour plus d'informations : http://www.europarl.europa.eu/news/fr/agenda

ACTUALITÉ

LA PROGRAMMATION FINANCIÈRE DE LA UE

Session plénière à Bruxelles - Adoption de la décision de la Commission sur le paquet CFP post-2020 © Union européenne 2018

Le processus de planification du prochain cadre financier pluriannuel (CFP), et notamment la question des ressources propres, qui a engendré un débat dès le lendemain de l'adoption de l'actuel CFP (voire avant), est un dilemme qui se pose de longue date. Le groupe de haut niveau présidé par M. Monti, par exemple, a proposé une solution parmi d'autres sur les moyens envisageables pour générer des recettes en respectant le principe de subsidiarité. Cela étant, en l'absence d'une décision du Conseil, ces travaux n'ont de valeur que pour les archives de l'Europe.

Les enjeux à venir, tels que la transition vers l'économie des données, le réchauffement climatique et le rafraîchissement des relations politiques internationales, ont changé d'ampleur depuis les négociations de 2013. Dans le même temps, les désaccords entre les dirigeants de l'Union, les paysages politiques nationaux européens et le vaste phénomène des contre-vérités (fake news) laissent présager des négociations longues et difficiles pour parvenir à un accord. Il existe toutefois un consensus implicite entre les dirigeants européens: l'Union reste encore la meilleure des options. C'est un bon début.

Aucun pays ne s'oppose à un élargissement de la portée des politiques de l'Union pour y intégrer les cinq scénarios envisagés par M. Juncker. Pourtant, si l'Union doit financer des politiques qui sont importantes pour tous les États membres, il y a lieu de changer de perspective. La dichotomie entre contributeurs et bénéficiaires nets n'aura pas de sens au regard de nouvelles rubriques telles que la défense et le contrôle des frontières, qui sont importantes pour tous et ne sont pas censées engendrer de retour sur investissement. Dans le même temps, tous les pays ont besoin de plus de compétitivité et, partant, sont prêts à dépenser davantage pour la numérisation dans tous les secteurs (y compris l'agriculture) par l'intermédiaire de la recherche et l'innovation.

Si les objectifs sont partagés, les moyens, eux, ne le sont pas. Personne n'est prêt à payer plus, si l'on excepte les bénéficiaires nets (qui, de toute évidence, y voient leur propre intérêt). Non seulement de nouvelles missions échoient à l'Union, mais celle-ci doit souvent reprendre leur financement à son compte au lieu de compléter les ressources apportées par les États membres. Les actions ne sont pas à l'avenant des intentions, ce qui risque, à long terme, d'entamer la confiance et les ressources à l'échelon national et européen comme au niveau mondial. Entretemps, la durée du CFP a, elle aussi, fait l'objet de vifs débats qui sont venus ajouter davantage d'incertitude encore.

Les Conseils européens qui se sont réunis en 2017-2018 se sont montrés hésitants. Les élections européennes et le processus de désignation des commissaires européens, y compris des têtes de liste (les Spitzenkandidate) interféreront avec le processus du CFP. Des décisions doivent être prises avant ou après les élections; en tout état de cause, les délais seront serrés et une démarche constructive n'est envisageable que si le Conseil européen arrive à un accord, éventuellement en juin.

Le 11 septembre 1741, Marie-Thérèse d'Autriche s'était adressée au parlement de Bratislava pour demander le soutien des aristocrates en ces termes: «c'est l'existence même de notre royaume, de notre personne, de nos enfants et de votre couronne qui est en jeu», ce à quoi la plupart de ceux-ci, se montrant critiques, auraient répondu «Vitam and Sanguinem sed avenam non» (nous donnons nos vies et notre sang, mais pas notre avoine [argent]). Ils apportèrent finalement les ressources nécessaires, au prix de quelques concessions toutefois. Marie-Thérèse resta à la tête de la monarchie austro-hongroise jusqu'en 1780. Aujourd'hui, l'Union européenne fait face à un danger analogue et les chefs d'État et de gouvernement doivent prendre une décision. Des efforts sont nécessaires pour protéger l'Union et ses citoyens. Les dirigeants de ses États membres sont-ils prêts à faire des sacrifices en échange de quelques concessions?

Edit Herczog
S&D, Hongrie (2004-2014)
mrs.edit.herczog@gmail.com

POLITIQUE EUROPÉENNE DE SÉCURITÉ ET DÉFENSE

Quand on parle aujourd'hui de la politique de l'Union européenne en matière de sécurité et de défense, on ne peut pas ne pas aborder aussi le Brexit. Le fait que la Grande-Bretagne va quitter l'Union européenne représente une césure énorme. C'est ce que je ressens aussi personnellement.

"Je ressens la séparation des Britanniques comme une amputation."

C'est conjointement avec nos collègues britanniques que nous avons construit le marché intérieur européen. À l'époque, avec mes amis Basil de Ferranti, Fernand Herman, Dieter Rogalla et beaucoup d'autres au Parlement européen, je me suis battu pour faire tomber les frontières entre les États membres de l'Union européenne. Je me rappelle comme si c'était hier de l'enthousiasme avec lequel nous poursuivions cet objectif. Nous étions arrivés à ce que Margarete Thatcher renonce au veto britannique pour participer au marché intérieur. Sur de nombreux points, le marché intérieur porte aussi la signature britannique. C'est pourquoi je ressens la séparation des Britanniques comme une amputation.
Il s'agit désormais d'analyser objectivement ce que cela signifie concrètement. Tout d'abord, ce sont presque 20 % de performances économiques en moins pour l'Union européenne. Nous ne sommes désormais plus le plus grand marché au monde mais clairement le deuxième. Cela amoindrit notre capacité de négocier sur un pied d'égalité avec les États-Unis.
La Manche redevient une frontière douanière comme par le passé.
La bureaucratie qui y est liée est désagréable pour nous mais encore plus pour les Britanniques. Des négociations difficiles nous attendent également en ce qui concerne la libre circulation des travailleurs, la frontière avec l'Irlande et le futur accès de la Grande Bretagne au marché intérieur européen.

© Union européenne 2017

"Nous devons nous concentrer plus que par le passé sur les domaines où une action commune apporte des avantages clairs: le marché intérieur, la monnaie unique et la politique étrangère et de défense commune."

Ces aspects économiques ne sont toutefois pas le plus important. Ce qui est plus grave à long terme, c'est que le poids relatif des différents États membres au sein de l'Union européenne va se transformer. L'Allemagne se voit encore davantage poussée vers le rôle de chef de file qu'elle n'a pas recherché et qu'elle ne peut pas assumer seule. C'est la raison pour laquelle la coopération franco-allemande va devenir encore plus importante. Elle ne doit cependant pas se transformer en comité de direction mais doit aussi faire participer les petits pays et les pays de taille moyenne. Le nouveau système de vote du Conseil fournit une base équitable à cette fin, étant donné qu'il prend en considération aussi bien les grands que les petits pays, conformément à leur nombre d'habitants.

UE à 27

Nous devons profiter de la situation engendrée par le départ de l'Angleterre pour réfléchir à nouveau en profondeur à la forme que nous voulons donner à cette Union à 27. Nous devons nous concentrer plus que par le passé sur les domaines où

© Union européenne 2017

une action commune apporte des avantages clairs: le marché intérieur, la monnaie unique et la politique étrangère et de défense commune. Pour cela, nous n'avons pas besoin de nouveau traité. Tout ce qui doit être fait rapidement peut être fait dans le cadre des traités actuels.
Les problèmes actuels de l'Union ne proviennent pas des traités en vigueur mais de la façon dont ils sont mis en œuvre. Si nous avions respecté les traités, nous aurions moins de problèmes.
Ce que nous attendons de l'Union en tant que citoyens, ce sont avant tout des contributions à notre sécurité et à notre prospérité. Dans ce contexte, nous devons être conscients du fait qu'il ne peut pas y avoir de prospérité sans sécurité. C'est pourquoi il est nécessaire que l'Union à 27 devienne une Europe de la sécurité commune. Les propositions de Michel Barnier et de Federica Mogherini relatives aux prochaines étapes sur cette voie sont sur la table. Il convient également de noter que Ursula von der Leyen a demandé que l'union économique et monétaire progresse vers une union de la défense.

"Ce que nous attendons de l'Union en tant que citoyens, ce sont avant tout des contributions à notre sécurité et à notre prospérité. Dans ce contexte, nous devons être conscients du fait qu'il ne peut pas y avoir de prospérité sans sécurité.
C'est pourquoi il est nécessaire que l'Union à 27 devienne une Europe de la sécurité commune"

Néanmoins, il manque à mon avis à ces propositions un projet

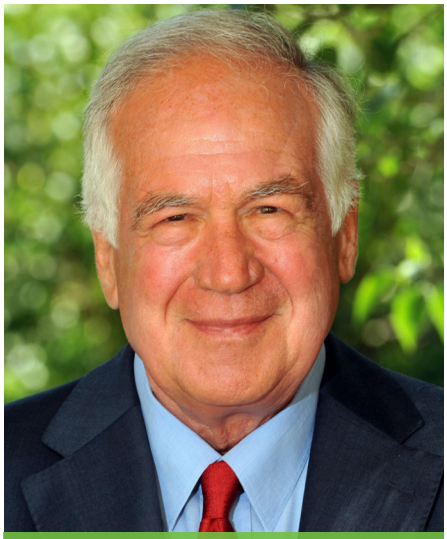

Karl von Wogau

concret, qui peut également être un symbole. Ne sous-estimons pas la force des symboles. Lors de la réalisation du marché intérieur, il s'agissait des barrières frontalières montrant l'ouverture des frontières à l'intérieur de l'Union et des frontières communes à l'extérieur. Pour la monnaie unique, ce sont les pièces en euro que chacun a dans son porte-monnaie et qui portent d'un côté un symbole européen et de l'autre des symboles de nos nations européennes.
Lorsqu'il s'agit de la politique européenne de sécurité et de défense, je ne peux actuellement penser à un symbole plus fort que l'Eurocorps. Dans mes publications, j'utilise toujours une photo de l'Eurocorps devant le Parlement européen. C'est pourquoi j'ai proposé de mettre l'Eurocorps au centre de la politique européenne de sécurité et de défense. Notre objectif à court terme devrait être d'en faire un instrument efficace de la sécurité et de la défense européenne.
Mais à long terme, notre réussite dépendra de notre capacité à sensibiliser l'opinion publique européenne en lui faisant prendre conscience que nous appartenons à une même communauté de destin. Nous sommes et restons des Allemands, des Français, des Espagnols, des Néerlandais, des Polonais, des Estoniens et des Lituaniens. Mais ce n'est que si nous savons et que nous ressentons que nous sommes aussi tous ensemble des Européens que nous réussirons à bâtir un avenir commun.

Karl von Wogau
Secrétaire général du Groupe Kangaroo
kwogau@aol.com

LE CHANGEMENT DANS LE MONDE DU TRAVAIL

Les raisons qui expliquent les profonds changements dans le monde du travail sont nombreuses. La mondialisation a conduit au développement économique dans les régions les plus pauvres du monde et a permis de réduire sensiblement le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté mais, étant donné que la libéralisation ne s'est pas accompagnée de l'établissement de règles mondiales en matière d'environnement et de protection sociale, ce processus a eu des conséquences, qui se sont notamment traduites par l'affaiblissement de la classe moyenne européenne.
L'économie numérique va servir de plus en plus de base pour définir les chaînes de valeur et déterminer les avantages concurrentiels, car la rapidité et l'échelle seront les pierres angulaires de l'économie de ce siècle. Les entreprises ont cessé d'être organisées verticalement et ont commencé à établir des relations contractuelles qui leur permettent de tirer profit des chaînes de valeur mondiales et de talents internationaux pour leurs stratégies de croissance.
En conséquence, les carrières professionnelles alterneront entre les emplois dans le secteur privé, dans le secteur public et dans les organisations non gouvernementales, entre le travail salarié et indépendant, entre le travail à temps plein et le travail à temps partiel, et la mobilité augmentera de manière significative. Les tensions entre les nouveaux types de contrats et de modèles économiques et les types de contrats traditionnels soulèvent des questions très complexes qui ont trait à la définition de la notion de travailleur, que ce soit d'un point de vue statistique, économique ou juridique. Le travail ne sera pas à l'avenir un concept statique, mais plutôt un concept généraliste, qui englobera des rôles exécutés de différentes manières dans le cadre de structures juridiques également différentes.
Dans l'Union européenne, la législation en vigueur ne couvre plus les conséquences des changements intervenus dans le monde de l'économie et du travail.
Il est vrai que toute cette évolution permettra l'émergence de nombreuses possibilités de création de nouveaux emplois et d'augmentation significative de la productivité dans les secteurs à forte intensité de connaissances. Mais comme ces emplois vont exiger des niveaux de qualification très élevés, il y aura un revers de la médaille dans la mesure où les inégalités salariales peuvent s'accroître et où les différences en termes d'accès à la protection sociale peuvent comporter des risques.
Le rythme élevé des changements à venir entraînera plus de risques que d'opportunités et, comme le montre l'expérience, les risques ne pourront être réduits et les opportunités renforcées que par des politiques publiques orientées vers l'investissement dans les compétences et le capital humain. Autrement, les inégalités augmenteront. L'OCDE estime que la récente révolution numérique a contribué à l'accroissement des inégalités dans les pays de l'OCDE, représentant plus d'un tiers de la différence croissante de performance entre les plus hauts et les plus bas déciles.
Nous assistons à un scénario dans lequel les inégalités, si elles se creusent, donneront lieu à l'émergence d'une aliénation politique, à des troubles sociaux et à une exacerbation des conflits, qui renforceront les positions nationalistes et xénophobes et le développement de mouvements sociaux de plus en plus radicaux.
Le défi est donc énorme et il doit constituer une priorité politique majeure, car ce sont les valeurs fondamentales du projet européen qui sont en danger.
Prenons conscience que l'Union européenne peut sombrer dans cette voie.

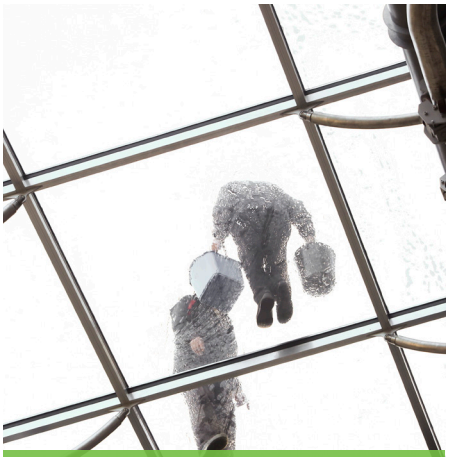

Personnel de nettoyage sur le toit du Parlement européen à Bruxelles © Union européenne 2015

José Albino Da Silva Peneda
PPE-DE, Portugal (2004-2009)
silvapeneda@hotmail.com

UN NOUVEL ÉTAT-PROVIDENCE POUR L'EUROPE

La crise de 2008 a fait apparaître une contradiction préoccupante dans le processus de construction européenne: alors que les règles économiques et monétaires restent hégémoniques dans toute l'Union européenne, avec leurs divers instruments, de la BCE aux plans d'ajustement, la réalité n'est pas la même pour les politiques sociales qui restent attachées aux réglementations des différents États. On observe par conséquent, actuellement, une disparité des réalités marquées par l'érosion continue de l'État-providence, les inégalités et la précarité, qui vont à l'encontre de l'approche sociale de Keynes. Ce fait constitue le cœur des difficultés de la social-démocratie qui peine, depuis 1973, à se remettre de la crise budgétaire de l'État survenue cette année-là, et montre qu'il est au moins nécessaire de lier les politiques monétaires aux politiques sociales.
La situation met en particulier sur la table la question de l'union des deux dynamiques, la dynamique technocratique monétariste européenne et la dynamique sociale. Il dépend de la politique parlementaire d'harmoniser les conditions afin qu'elles soient dignes et assurent le bien-être social dans l'ensemble de l'Union européenne.
Il est pour cela indispensable, par conséquent, d'avancer dans le processus de renforcement de l'Union européenne. Il semble nécessaire de parvenir à un niveau de prise de décision qui permette de mobiliser des fonds européens pour garantir la protection sociale. Autrement dit, d'avoir une Europe fédérale où le Parlement européen dispose d'un pouvoir nouveau et où de nouvelles sources de financement commun existent.
Tant qu'il continuera d'y avoir, au sein de l'Union européenne, d'immenses différences entre les niveaux de protection sociale, des services publics jusqu'aux salaires ou aux retraites, le désamour pour l'Union européenne persistera et les élections européennes n'arriveront pas à changer cet état d'esprit.
La hausse des comportements populistes et xénophobes le prédit.
La question est donc la suivante: sommes-nous disposés à donner un nouveau cap à l'Union européenne ou allons-nous garder le rythme de tortue du processus intergouvernemental?
Je comprends toute la difficulté de modifier le mécanisme qui a existé jusqu'à présent, mais l'urgence de la situation et la gravité du contexte nous engagent à amener progressivement l'opinion publique européenne à envisager la possibilité d'une solution fédéraliste.

"Tant qu'il continuera d'y avoir, au sein de l'Union européenne, d'immenses différences entre les niveaux de protection sociale, des services publics jusqu'aux salaires ou aux retraites, le désamour pour l'Union européenne persistera"

Historiquement, chaque pays européen est un exemple de l'évolution, tout au long du XIXe siècle, d'une réalité plurirégionale vers la réalisation d'un État commun doté d'un parlement dépositaire de la souveraineté nationale.
Je pense qu'il est temps que nous acceptions qu'il faut que la souveraineté populaire européenne, dont le Parlement européen est la manifestation, avance vers des objectifs plus ambitieux. La défense des droits sociaux communs européens sous une nouvelle formule quasi-keynésienne en vaut la peine. Et attribuer au Parlement européen les compétences de tout parlement (choix des gouvernements, approbation des budgets et élaboration de la législation) peut être la voie à suivre.

©iStock

Pedro Marset Campos
GUE/NGL, Espagne (1994-2004)
marset@um.es

L'ESPRIT DE SORIA

Du 16 au 19 janvier derniers, la ville de Soria (Castille-et-León), située à 220 km de Madrid, a accueilli la réunion annuelle du Conseil politique du Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE), à laquelle ont participé plus de deux cents cinquante responsables locaux et régionaux représentant plus de trente mille collectivités locales et régionales d'Europe. Sous le slogan «Think Europe: Compromiso 2030», les participants ont discuté de la stratégie européenne de mise en œuvre du «Programme 2030» dans le cadre de la future politique de cohésion de l'Union européenne.
Soria est une belle province dont la population compte près de 90 000 habitants. Principale province située sur les rives du Douro, cité médiévale, elle abonde en richesses naturelles et en beaux paysages, et a beaucoup à offrir sur le plan culturel: architecture romane et gothique, palais de la Renaissance et couvents de style baroque, sans oublier la musique. Elle offre une excellente qualité de vie. Elle est connue pour sa gastronomie et ses bons vins portant l'appellation d'origine protégée (AOP) Ribera del Duero. Mais, depuis quelques dizaines d'années, plusieurs maux la menacent, telle une épée de Damoclès suspendue au dessus de sa tête: le dépeuplement, la dispersion de sa population et le vieillissement démographique.
«La très noble et loyale ville de Soria» a accueilli pendant quatre jours des représentants politiques, des professeurs, des journalistes experts des questions européennes et des membres de la société civile. Européens convaincus, ils ont fait part de leur engagement à renforcer et à défendre notre modèle de civilisation fondé sur l'État providence qui sous tend nos valeurs et nos principes communs européens, ainsi que la cohésion territoriale, l'égalité et la solidarité.
L'objectif est de faire de notre maison européenne, l'Union européenne, un bâtiment robuste capable de résister, sans se fissurer, aux attaques lancées par les eurosceptiques et les europhobes et à la menace de la montée des populismes.
Il convient, à cette fin, de renforcer le rôle des collectivités locales, qui sont les institutions les plus proches des citoyens, pour en faire des sujets actifs, autrement dit des bénéficiaires directs de fonds européens. Le projet européen a besoin du soutien résolu de ces institutions locales et régionales afin de consolider la crédibilité et la fiabilité de l'Union européenne aux yeux de ses citoyens.

"L'«esprit de Soria» a réaffirmé l'importance du lien entre les citoyens et l'Union européenne."

En 2020, la période de programmation actuelle et son cadre financier pluriannuel arriveront à échéance. Nous sommes à l'aube d'une nouvelle ère où l'Union devra trouver une réponse aux nouveaux défis, tels que les enjeux démographiques, pour conserver son statut de puissance mondiale. D'autres régions concentrent leurs efforts sur le développement et la croissance économiques, la recherche et l'innovation, et la technologie. Nous, Européens, devons avancer ensemble, en veillant à notre cohésion sociale et territoriale, et nous devons, dans cette optique, amener le changement partout où existent des dysfonctionnements qui empêchent de surmonter les disparités internes aux niveaux national et régional.
Pour ce faire, nous aurons besoin de nouvelles variables et de nouveaux indicateurs de performance qui nous permettront d'obtenir une image plus précise et plus réaliste de la situation actuelle. Il s'agit du seul moyen d'identifier les véritables problèmes et d'agir avec beaucoup plus d'efficacité. Nous savons que les problèmes sont locaux. Nous avons besoin d'une politique de cohésion qui tienne compte du programme de développement durable. La priorité doit être donnée, entre autres, au développement personnel, à la croissance économique, à la durabilité, et aux institutions démocratiques et équitables.
L'«esprit de Soria» a réaffirmé l'importance du lien entre les citoyens et l'Union européenne. En d'autres termes, il y a lieu de veiller à davantage de cohérence et à un meilleur partage des responsabilités entre tous les niveaux institutionnels.
«Marcheur, il n'y a pas de chemin, le chemin se construit en marchant.» (Antonio Machado)

María Irigoyen Pérez
S&D, Espagne (2010-2014)
mirigoyenp@gmail.com

L'AFROFUTURISME

Comment lutter vraiment contre l'émigration

Les migrations et les mouvements de réfugiés tiennent les pays membres de l'Union européenne en haleine. Malheureusement, nous sommes loin de pouvoir parler de volonté de mettre en place une répartition solidaire des charges.

Ce ne sont pas les discours bien intentionnés qui manquent pourtant, dont l'injonction rebattue à «lutter contre les causes de l'émigration!». D'accord, mais comment? Dans la ville allemande de Dortmund, ancien centre florissant de l'industrie lourde qui ressemble désormais davantage à un pôle de services, s'est tenue une exposition qui, sous le titre «Afrotech and the Future of Re-Invention» a proposé une réponse saisissante. Vingt projets artistiques internationaux et douze projets techniques issus de 22 pays ont donné un aperçu des liens existant aujourd'hui entre afrofuturisme et développement technologique alternatif. Les œuvres artistiques de narration spéculative y côtoyaient les inventions réelles issues de la scène africaine des «Makers». L'exposition a réuni artistes et projets venant d'Égypte, d'Angola, d'Australie, d'Allemagne, du Bénin, de France, du Ghana, du Royaume-Uni, d'Italie, du Cameroun, du Canada, du Kenya, des Pays-Bas, du Nigeria, du Portugal, du Rwanda, de Sierra Leone, du Sénégal, d'Afrique du Sud, d'Ouganda et des États-Unis.

Les visiteurs venus sans idées préconçues ont vite constaté que ce n'est pas la capacité d'innovation qui manque à l'Afrique, mais souvent les moyens financiers nécessaires à une large diffusion à l'ensemble du territoire. S'il y a bien une «matière première» qui ne manque pas en Afrique, c'est le soleil, c'est-à-dire l'utilisation de l'énergie solaire. Présenté à l'ONU, le Kayoole Solar Bus est un projet pilote conçu en Ouganda en vue d'une utilisation dans les transports publics. Ce bus à batterie compte 35 places et a une autonomie de 80 kilomètres. Le projet le plus connu à ce jour est le service M-PESA au Kenya, qui permet de transférer de l'argent et de réaliser des paiements sans espèces par téléphone portable. Le Shiriki Hub est un kiosque solaire qui, dans les régions dépourvues d'électricité, permet de charger en même temps plus de 30 téléphones portables, ou d'autres petits appareils. Cardio Pad permet au Cameroun de lire ses données cardiaques sur sa tablette et de recevoir des conseils de santé, GiftedMom s'adresse aux femmes enceintes et jeunes mamans qui ne peuvent être suivies médicalement durant la grossesse, l'accouchement et la période post-natale. Les utilisateurs sont connectés à un service de santé qui les informe et les conseille.

Chow Berry, service développé par un ingénieur informatique, s'est spécialisé dans l'approvisionnement alimentaire à bas prix des populations pauvres du Nigeria, en permettant à ses utilisateurs de voir les magasins alentours qui proposent des offres intéressantes, qu'ils peuvent retirer sur place contre une somme modeste. Les supermarchés partenaires évitent ainsi de devoir jeter leurs excédents à la poubelle. Une entreprise kenyane a créé le Supe BRCK, un routeur WLAN à batterie, très robuste, étanche, qui offre un accès internet même dans les zones rurales les plus reculées et peut fonctionner jusqu'à dix heures sans alimentation externe. L'Afrique du Sud présente Robohand, fabriquée au moyen d'une imprimante 3D, dont les doigts peuvent être contrôlés par mouvements du poignet.

La liste pourrait se poursuivre.

Si ces inventions sont conçues spécialement pour l'Afrique, la plupart d'entre elles pourrait également être utilisée en Europe ou ailleurs. De nombreux opérateurs ne peuvent se développer comme ils le souhaitent car l'argent fait défaut et les dons n'offrent pas de garantie de financement fiable.

Ces projets peuvent lutter contre le taux de chômage élevé, ouvrir l'accès à l'éducation et à la santé, compenser un approvisionnement déficient en électricité, améliorer la mobilité, etc.; en somme ils peuvent améliorer les conditions de vie, donc lutter contre les causes de l'émigration également.

Pour Jeff Maina, directeur artistique de BRCK, «L'Afrique est un marché que l'Occident ne devrait pas perdre de vue». Il est convaincu que les coopérations et partenariats joueront un rôle capital à l'avenir. Promouvoir de telles coopérations à l'échelle mondiale était d'ailleurs l'objectif d'une «Start-up Night! Africa 2018» à Berlin. Un changement de mentalités est en cours!

Karin Junker
PSE, Allemagne (1989-2004)
karin.junker@t-online.de

MALTE: CAPITALE DE LA CULTURE

Cette année, Malte a été désignée ville européenne de la culture et, alors que nous faisons tout notre possible pour répondre aux attentes et tirer le meilleur parti de cette plateforme, les progrès économiques et sociaux continuent dans la dynamique enclenchée en 2013. Cette tendance est parfaitement confirmée par les prévisions économiques intermédiaires de l'hiver 2018 publiées par la Commission européenne, dans leur examen de l'état de l'économie de Malte: «La consommation privée, soutenue par des conditions favorables sur le marché du travail, une confiance des consommateurs en hausse et une augmentation du revenu disponible, devrait être le principal moteur de la croissance du PIB».

Concernant la croissance économique, le remboursement de la dette et le niveau de l'emploi, nous jouons dans la cour des grands en Europe.

Les agences de notation internationales considèrent que nous avons de bonnes perspectives: le dernier rapport de notation publié par Standard and Poor's (S&P) confirme les notes «A-/A-2» de Malte pour le long et le court terme et réaffirme la perspective «positive» pour l'économie du pays.

La croissance est visible dans de nombreux secteurs, depuis les traditionnels tels que le tourisme et l'industrie manufacturière jusqu'aux services financiers et à l'économie numérique. L'économie crée de nouvelles possibilités d'emploi et le taux de chômage est retombé à 4 % en 2017. Les réformes engagées par le gouvernement ont conduit à l'augmentation des taux de participation, en particulier des femmes.

Le taux de participation des femmes au marché du travail est remonté d'un alarmant 37,7 % en 2008 jusqu'au niveau respectable de 54,4 % au deuxième trimestre de cette année. Le gouvernement maltais a reconnu la situation sociale et les circonstances qui entravaient spécifiquement les femmes dans le cadre d'une stratégie visant à les encourager délibérément à entrer sur le marché du travail. L'investissement dans le capital humain est notre meilleur atout par rapport à d'autres marchés.

"Le développement économique n'est possible que s'il est accompagné d'un développement social"

Malgré l'état rassurant de l'économie, le gouvernement reste à l'affût pour créer de nouvelles niches économiques, attirer davantage d'investissements et diversifier encore l'économie. Les dernières initiatives en date dans ce domaine sont la loi relative à la production de cannabis pour un usage médical et le récent document stratégique visant à mettre en place l'Autorité maltaise pour l'innovation numérique («Malta Digital Innovation Authority»).

Cela s'accompagne d'autres actes législatifs visant à assurer la sécurité juridique dans le domaine de la technologie des chaînes de blocs et des cryptomonnaies.

Malte devrait être l'un des premiers pays à embrasser ces secteurs économiques émergents, tout comme il était le premier pour d'autres initiatives favorables aux entreprises, telles que la loi sur les entreprises familiales («family business act»). Malte a été le premier pays de l'Union à s'engager sur ce sujet, en introduisant une législation visant à encourager la réglementation des entreprises familiales, leur gouvernance et les transferts. Cette législation augmente les chances de survie des entreprises concernées. Elle change la donne non seulement pour les entreprises locales, mais aussi pour les autres entreprises familiales en Europe, car elles peuvent choisir de s'enregistrer à Malte.

La réussite de Malte est également remarquable dans le domaine social et le pays a notamment atteint une étape où l'on peut réellement dire que le développement économique n'est possible que s'il est accompagné d'un développement social. Le programme social solide de Malte a été salué par la Commission européenne dans son dernier rapport par pays. La Commission a remarqué que «le risque de pauvreté et d'exclusion sociale a reculé à son niveau de 2008» et a observé que «Malte a réduit presque de moitié son taux de privation matérielle aigüe». Elle conclut que «Malte s'attaque à ses défis sociaux et renforce ses politiques d'inclusion active». La situation est extraordinaire; le meilleur est à venir!

Claudette Abela Baldacchino
S&D, Malte (2013-2014)
claudette.abelabaldacchino@gmail.com

VOUS N'AUREZ PAS NOTRE HAINE

Pendant le 2017, j'ai été maire de Manchester, l'une des plus grandes villes du Royaume-Uni, située dans le nord-ouest de l'Angleterre.
Depuis plus d'un siècle, Manchester a accueilli de nombreuses vagues migratoires et ses habitants appartiennent à des communautés ethniques et religieuses très variées.
Dans la tradition britannique, le maire n'a pas de fonction exécutive, puisque le conseil municipal de Manchester possède déjà un responsable exécutif. Le maire est un élu du conseil municipal choisi par ses collègues pour occuper ce poste pendant un an.
En tant que «premier citoyen» de la ville, le maire exerce des fonctions honorifiques; il est également le représentant civil de Manchester.
J'ai exercé un mandat de conseiller municipal travailliste et j'ai bien entendu été, pendant 15 ans, député travailliste au Parlement européen, où j'étais membre du groupe socialiste. Cependant, pendant son mandat, le maire ne doit pas user de sa position dans une logique partisane, et ceci afin de représenter tous les habitants.
Ces dernières années, les maires de Manchester ont sélectionné chacun un thème unificateur. Pour ma part, j'ai choisi le thème suivant: «Cohésion communautaire et respect mutuel entre les diverses communautés et personnes vivant à Manchester».

Eddy Newman

Le conseil m'a élu maire lors de sa réunion annuelle du 17 mai 2017.
Lors de mon discours d'investiture, j'ai parlé de ce thème de cohésion communautaire. Cinq jours plus tard seulement, le 22 mai à 22h31, Manchester a été frappée par la barbarie terroriste: un kamikaze se revendiquant de Daech a pris pour cible des enfants, des jeunes et leurs parents à la sortie d'un concert de pop. Vingt-deux victimes innocentes ont perdu la vie et des dizaines de personnes ont été grièvement blessées, dont certaines si lourdement que leur vie en sera bouleversée.
Après avoir apporté un soutien immédiat dans les heures qui ont suivi l'attentat, le conseil a organisé une très belle veillée de paix devant l'hôtel de ville de Manchester, le soir suivant. Des milliers d'habitants de Manchester, de toutes les religions ou sans religion, y ont assisté.
En ouvrant la veillée, j'ai tenté de montrer le chemin:
«Les habitants de Manchester, issus de toute les communautés, sont rassemblés ce soir pour condamner l'horreur qui s'est produite la nuit dernière, se souvenir des victimes et exprimer leur solidarité aux familles de ces dernières.
Nous remercions les services d'urgence.
Les victimes resteront pour toujours dans les mémoires des habitants de Manchester.
Nous braverons les terroristes grâce à la collaboration, main dans la main et dans un respect mutuel, de l'ensemble de nos différentes communautés.»
Ces paroles ont suscité une forte adhésion de la foule et les trois autres intervenants ont délivré des messages similaires. À l'issue de la veillée, les habitants se sont mis à scander «Manchester, Manchester», et le sentiment de résistance, de solidarité et d'unité qui s'en dégageait était bouleversant.
Dans les jours, les semaines et les mois qui ont suivi, les habitants de Manchester ont conservé cet esprit de corps. Je me garderai d'exagérer, car le nombre de crimes haineux et de tensions intercommunautaires a bel et bien augmenté. Nous nous efforçons d'y remédier. Cependant, dans l'ensemble, la solidarité de la population a tenu bon.
Manchester a reçu de nombreux messages de solidarité et de soutien de la part d'autres villes européennes, notamment de celles qui ont également été touchées par le terrorisme. J'ai eu un échange de lettres poignant avec la maire de Barcelone au lendemain de l'attentat qui s'y est produit.
En tant que maire, j'ai participé à un grand nombre de veillées, de concerts et de rassemblements multiconfessionnels dans des églises, des mosquées et d'autres lieux de culte. Je loue sans cesse la cohésion dont ont fait preuve les habitants et les communautés de la ville; cette cohésion me rend extrêmement fier d'avoir été le maire de Manchester.

Eddy Newman
PSE, Royaume-Uni (1984-1999)
enewmaneddy@aol.com

FOCUS

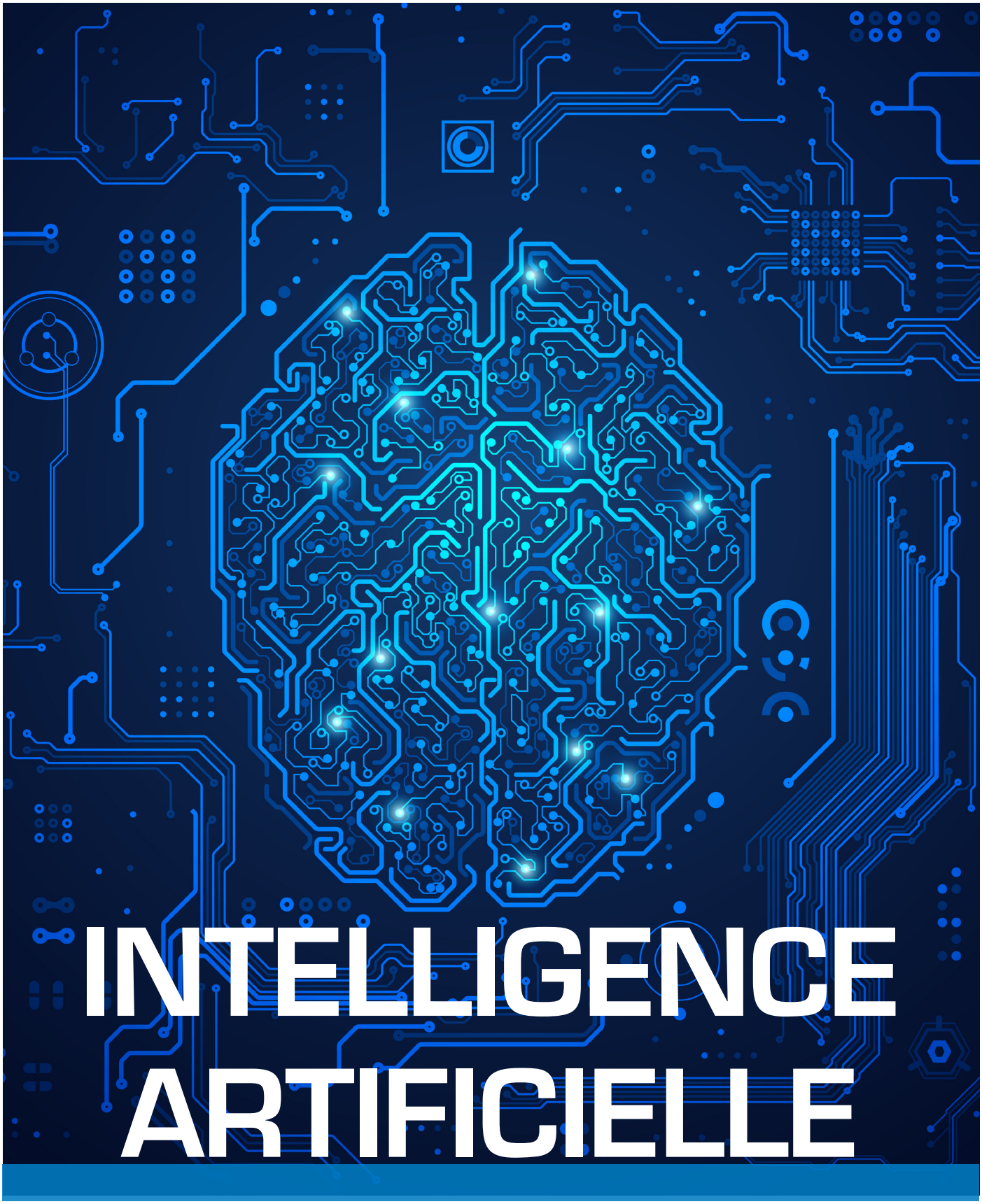

FOCUS

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE: BÉNÉDICTION OU MALÉDICTION?

L'intelligence artificielle fait l'objet d'une attention croissante de la part des responsables politiques et des citoyens dans l'ensemble de l'Union européenne. C'est pourquoi l'unité du Parlement européen chargée de l'évaluation des choix scientifiques et technologiques (unité STOA) s'emploie à répondre à cet intérêt par l'organisation de manifestations, la publication de rapports et la commande d'études afin d'alimenter le débat et de donner lieu à des mesures tant au Parlement qu'en dehors.

"Afin d'intensifier les efforts en matière de recherche dans le domaine du journalisme scientifique, le STOA lance aujourd'hui le European Science-Media (un centre faisant autorité pour la mise en réseau et l'éducation et un puissant instrument de diffusion des connaissances)."

La conférence annuelle STOA 2017 avait quant à elle pour sujet: «Médias à l'âge de l'intelligence artificielle». L'accent était mis sur la manière dont les algorithmes d'intelligence artificielle sont utilisés pour gérer et diffuser l'information ... et la désinformation. Avec l'aide d'éminents experts dans le domaine, les membres du STOA se sont également penchés sur la manière dont ces algorithmes pourraient être exploités pour lutter contre les fausses informations et y répondre. Afin d'intensifier les efforts en matière de recherche dans le domaine du journalisme scientifique, le STOA lance aujourd'hui le European Science-Media (un centre faisant autorité pour la mise en réseau et l'éducation et un puissant instrument de diffusion des connaissances).
En mars 2018, le STOA a lancé deux études sur les algorithmes. La première porte sur les enjeux associés à leur conception et à leurs aspects techniques. Son objectif est d'élaborer des options stratégiques qui pourraient aider le Parlement européen à améliorer l'obligation redditionnelle et la transparence de ces algorithmes qui sous-tendent de nombreux modèles d'entreprise et plateformes au sein du marché unique numérique, en s'efforçant d'éviter les partis pris. La seconde étude devrait concevoir et proposer un cadre de gouvernance permettant de vérifier et de démontrer le respect des normes juridiques essentielles d'équité des décisions automatisées sans révéler les attributs essentiels de la décision elle-même ou du processus décisionnel.
Mais il y a un certain temps déjà que le STOA se penche sur les enjeux actuels et futurs. L'année dernière déjà, l'unité organisait un atelier portant le titre "*Should we fear the future? Is it rational to be optimistic about artificial intelligence?*" («Faut-il craindre l'avenir? Est-il logique d'être optimiste quant à l'intelligence artificielle?»), réunissant des conférenciers en sociologie, en informatique et en philosophie qui ont partagé leurs points de vue sur l'avenir de l'intelligence artificielle au service du processus parlementaire. Issus de quatre disciplines différentes, les conférenciers invités ont présenté un large éventail de points de vue. Peter J. Bentley, un informaticien, a fait valoir que l'intelligence artificielle était tout à fait à même de réaliser des tâches spécifiques, mais qu'elle n'aurait jamais une intelligence générale telle qu'elle pourrait représenter une menace grave pour l'humanité. Pour sa part, Miles Brundage, chercheur en

STOA Présentation du rapport annuel. De gauche à droite Evžen Tošenovský, Eva Kaili, Paul Rübig et Ramón Luis Valcárcel Siso - 2 mai 2018 © Union européenne 2018

politiques publiques, a souligné que l'intelligence artificielle pourrait avoir d'importantes conséquences diverses sur nos vies, et a fait valoir que l'on devrait réfléchir soigneusement à la manière dont nous pouvons façonner son évolution afin d'en tirer tous les avantages possibles tout en limitant le risque de problèmes.
Dans un même ordre d'idées, le statisticien Olle Häggström a fait valoir que les risques de conséquences négatives importantes étaient sans doutes faibles et du reste mal compris, mais que leur gravité exigeait que nous les prenions au sérieux. Il nous a mis en garde contre les erreurs fondamentales que nous commettrions en nous aventurant en territoire inconnu. Enfin, le philosophe Thomas Metzinger a recadré l'éternel débat opposant optimistes et pessimistes et l'a recentré sur la gestion rationnelle des risques. Il a présenté plusieurs options stratégiques et a plaidé en faveur d'une coopération internationale et d'un code d'éthique mondial, afin que nous puissions stimuler le développement de l'intelligence artificielle de manière responsable.
À l'issue de cette manifestation, nous avons invité les quatre conférenciers

©Union européenne 2017

à poursuivre leur réflexion sur leur point de vue en produisant un document sur le sujet. Tous les documents reçus sont en cours de compilation au sein d'une collection qui sera bientôt mise à la disposition des décideurs et du public. Le dossier offrira aux lecteurs une introduction à la portée de tous aux discussions actuelles sur l'intelligence artificielle, en mettant notamment en lumière les perspectives de différentes disciplines. Nous prévoyons également la publication d'une revue à la porté de tous sur l'éventail des méthodes d'intelligence artificielles actuellement utilisées, les possibilités qu'elle offre et les problèmes qu'elle soulève, ainsi que les options stratégiques en la matière. Dans l'intervalle, toutes nos manifestations peuvent encore êtres visionnées sur le site de l'unité STOA.

"Miles Brundage, chercheur en politiques publiques, a souligné que l'intelligence artificielle pourrait avoir d'importantes conséquences diverses sur nos vies, et a fait valoir que l'on devrait réfléchir soigneusement à la manière dont nous pouvons façonner son évolution afin d'en tirer tous les avantages possibles tout en limitant le risque de problèmes."

Lorsque les gens nous demandent si l'intelligence artificielle est une bénédiction ou une malédiction, le STOA n'apporte pas d'emblée une réponse tranchée, mais plaide pour

©Shutterstock

une analyse à haut niveau et se félicite de l'importance adéquate que se voit conférer un débat éclairé au sein du Parlement européen. En effet, c'est avec l'aide des diverses analyses indépendantes, impartiales et d'accès aisé que le STOA produit des publications à l'intention des députés chargés de légiférer en la matière: c'est maintenant à eux - à nous - qu'il appartient de choisir parmi le large éventail d'options disponibles. Le sujet n'en demeure pas moins très complexe, de sorte que les solutions stratégiques aux problèmes qu'il pose ne peuvent être simples. En tout état de cause, les citoyens européens peuvent avoir l'assurance que les décisions qui seront prises dans le domaine de l'intelligence artificielle ne reposeront pas sur des dichotomies simplistes la présentant soit comme une bénédiction, soit, à l'inverse, comme une malédiction. Grâce aux travaux du STOA et à une confrontation minutieuse des députés avec les faits, seuls des objectifs politiques équitables et robustes, orientés vers l'avenir, seront ainsi poursuivis.

Ramón Luis Valcárcel Siso
Vice-président du Parlement européen responsable du STOA.
ramonluis.valcarcel@europarl.europa.eu
@RL_Valcarcel

ÉTHIQUE, IA ET SUPERCALCUL

Grâce à la loi de Moore, l'intelligence artificielle (IA) est en train de devenir l'une des forces de transformation majeures de notre époque. Bien que l'IA existe depuis plus de 60 ans, c'est seulement aujourd'hui, avec le déluge de données (la quantité annuelle de données produites par l'humanité est multipliée par deux tous les ans et selon les prévisions, l'internet des objets (IdO) devrait compter au cours de la prochaine décennie 150 milliards de capteurs connectés) et l'existence d'incroyables capacités de calcul que l'AI connait son apogée.

©iStock

"Un débat se fait jour à l'échelle mondiale pour savoir si l'IA transformera notre monde pour le meilleur ou pour le pire [...]. De plus en plus, les citoyens européens redoutent un recours à l'IA qui échapperait à tout contrôle et à toute éthique dans de nombreux aspects de la vie quotidienne."

Ses capacités de transformation n'affectent pas seulement les milieux scientifiques mais aussi les sphères sociale, économique et militaire: L'IA est aujourd'hui quasi omniprésente. Un débat se fait jour à l'échelle mondiale pour savoir si l'IA transformera notre monde pour le meilleur ou pour le pire (elle pourrait ainsi entraîner un chômage de masse ou servir à créer des armes autonomes). De plus en plus, les citoyens européens redoutent un recours à l'IA qui échapperait à tout contrôle et à toute éthique dans de nombreux aspects de la vie quotidienne. Ces craintes reposent en partie sur l'hyper-spéculation et l'impression que les pouvoirs publics et les entreprises (le plus souvent non européennes) s'emparent de nos vies. Il suffit de penser aux milliards de requêtes quotidiennes effectuées sur l'ensemble des services Google, qui fournissent à cette entreprise un gigantesque ensemble de données actualisé en temps réel, une mine d'informations sur nous lui permettant d'identifier de manière unique chaque personne qui interagit avec ses services gratuits basés sur l'IA. L'interaction massive et permanente avec les données permet à de tels services de gagner en efficacité et, semble-t-il, en intelligence. Il en va de même pour les services équivalents proposés par Amazon, Alibaba, Apple, Facebook, Instagram, etc. Les algorithmes d'apprentissage automatique qu'ils utilisent ne peuvent être examinés. Aujourd'hui, ces entreprises pionnières ne sont plus seules et de

Laboratoire de "Brubotics" à la VUB - Bruxelles © Union européenne 2017

©Shutterstock

nombreuses autres les ont rejointes pour élaborer des solutions basées sur l'IA dont la réussite reposera sur l'utilisation de nos données personnelles, compilées le plus souvent sans notre consentement. De nos jours, pouvoir interroger un système d'IA sur la façon dont il est parvenu à un résultat devait être un droit fondamental.

"L'intérêt pour l'IA varie selon les États membres et il est clair qu'une standardisation est nécessaire afin d'éviter les divergences et la fragmentation du marché intérieur de l'Union."

Nous devons garder à l'esprit qu'il n'y a pas d'explications parfaites et rester vigilants.
Tous ces éléments contribuent à susciter un réel intérêt des institutions de l'Union pour mieux comprendre l'évolution de l'IA et de son incidence en Europe. Il a été proposé de créer une agence européenne pour la robotique et l'intelligence artificielle. L'intérêt pour l'IA varie selon les États membres et il est clair qu'une standardisation est nécessaire afin d'éviter les divergences et la fragmentation du marché intérieur de l'Union. En tant que société, nous devons prendre toutes ces craintes au sérieux, comprendre et expliquer les limites réelles de l'IA ainsi que définir des lignes directrices appropriées qui placent l'humain au premier plan et en imposer le respect. Il faut éviter de se faire l'écho de ces faux prophètes qui prétendent que l'IA permettra l'avènement du paradis sur terre pour l'ensemble de l'humanité.
C'est pourquoi l'Union souhaite avoir l'avis d'experts pour faire des questions éthiques, juridiques, sociales, économiques et culturelles les éléments distinctifs fondamentaux d'un écosystème européen d'intelligence artificielle qui se développerait selon les conceptions européennes en la matière. Il s'agit de répondre à des questions telles que: Comment définir en chiffres les limites d'un système basé sur l'apprentissage automatique? Quelles procédures faut-il suivre pour standardiser les critères de vérification, de validation et de certification et quel type d'organisation faudrait-il pour les appliquer? Comment parvenir à une IA juste, permettant de répartir l'accès et les bénéfices de manière juste et équitable, de respecter la confidentialité et de garantir la transparence?
L'usage de l'IA devrait protéger autant que possible le multiculturalisme et la diversité linguistique propres à l'Europe. Or la maîtrise et le développement de l'IA devient une question de survie économique pour l'Union, d'autant que la Chine, les États-Unis et le Japon investissent massivement et ont fait d'indéniables progrès dans l'exploitation économique de l'IA. L'Europe doit trouver des moyens de modeler et de développer l'IA de façon à ce qu'elle profite à l'ensemble des citoyens européens et des États membres, tout en restant dans les limites d'une approche véritablement européenne, conforme aux questions éthiques, juridiques, sociales, économiques et culturelles. En ce qui concerne ces questions, je pense qu'en ces temps de profonds et rapides changements, l'Union doit s'assurer que le message qu'elle porte soit original, clair et entendu.

Ulises Cortés
Professeur et chercheur de l'Université Technique de Catalogne
ia@cs.upc.edu

IA: IL EST URGENT DE DÉFINIR DE NOUVELLES POLITIQUES

La récente disparition du physicien Stephen Hawking rappelle à notre mémoire la mise en garde qu'il avait lancé contre l'intelligence artificielle qui, selon lui, renfermait un potentiel de destruction de la civilisation, mais pourrait aussi se révéler la pire des choses pour l'humanité.
«Les ordinateurs peuvent, en théorie, émuler l'intelligence humaine, et la surpasser» disait-il. «Réussir à créer une véritable intelligence artificielle pourrait bien constituer le plus extraordinaire événement de l'histoire de notre civilisation. Ou le pire. C'est la grande inconnue! Alors, impossible de savoir si l'intelligence artificielle nous sera d'une utilité infinie ou si elle nous ignorera et nous marginalisera, voire même nous détruira».
Nous assistons déjà actuellement aux premières applications de cette intelligence artificielle. Elle permet aux ordinateurs d'accomplir des tâches complexes spécifiques, telles que la gestion des horaires aériens et ferroviaires, l'analyse de l'imagerie médicale, et de gagner des parties d'échecs et au jeu de go face à des champions du monde. La liste s'allonge de jour en jour.
Jusqu'à présent, on a pu observer des «compétences d'intelligence artificielle» dans des domaines restreints, mais plus récemment, il n'aura fallu que quatre heures d'autoapprentissage au programme nouveau-né, AlphaZero, créé par son grand frère DeepMind de Google, pour réussir à battre le programme informatique champion d'échecs.
Certes, il s'agit là d'un type d'intelligence quelque peu limité ne dépassant pas les calculs abstraits auxquels peut parvenir un algorithme. En revanche, des changements radicaux s'annoncent avec l'arrivée prochaine de l'informatique quantique qui permet d'exécuter des millions d'opérations supplémentaires à la seconde comme aucun autre ordinateur auparavant.
Nous aurons besoin de méthodes pour créer de nouvelles opérations et comprendre l'énorme quantité de données qu'elles vont générer.
À cet effet, l'intelligence artificielle est parfaitement adaptée. Sur le site de Google, on peut lire: *«Nous sommes particulièrement intéressés par l'application de l'informatique quantique à l'intelligence artificielle et à l'apprentissage automatique».*
L'intelligence artificielle, combinée à l'interconnexion autonome des équipements (internet des objets), aux robots et à l'interaction entre les technologies de l'information et de la biologie synthétique, va confronter l'humanité à la plus grande mutation de la civilisation que l'homo sapiens ait jamais connue.
Malheureusement, les trois célèbres lois de la robotique formulées en 1942 par Isaac Asimov montrent leurs limites et ne sauraient répondre à la complexité des questions en jeu qui pulvérisent les scénarios de science-fiction du milieu du XXe siècle.
Comme l'a écrit le chercheur en sciences politiques, Peter W. Singer, «Le vrai problème en matière de robots et d'éthique, ce n'est pas tant de savoir si l'on peut utiliser quelque chose de similaire aux lois d'Asimov pour créer des machines qui sont morales (ce qui peut être une contradiction en soi, étant donné que la moralité couvre à la fois l'intention et l'action, et pas seulement la programmation informatique), mais plutôt de se préoccuper, dès à présent, de l'éthique des personnes derrière les machines.»
À un monde transfiguré doivent correspondre de nouvelles règles, d'où, en outre, la nécessité de comprendre ces nouvelles technologies.
Le Parlement européen a débattu de ces questions et, en 2016, sa direction générale des politiques internes a publié une étude portant sur l'évaluation et l'analyse, sous les angles juridique et éthique, de quelques futures règles européennes de droit civil en robotique. Le Parlement européen a également approuvé le rapport de Mady Delvaux, en février 2017, contenant des recommandations concernant des règles de droit civil sur la robotique (2015/2103(INL)).
Cet élan positif doit se poursuivre et s'élargir à d'autres questions, en mettant l'accent sur les implications économiques et sociales de ces mutations plus profondes et plus rapides que jamais, sans oublier le débat à engager autour des ajustements politiques indispensables, de la protection de la vie privée, de l'intégration sociale et des droits de l'homme au sens large, de la dégradation de l'environnement et du changement climatique, etc.

Carlos Pimenta
Portugal
ELDR (1987-1996)
EPP (1996-1999)

VÉHICULES AUTONOMES: RÉGLEMENTS ET ÉTHIQUE

Force est de constater, malgré les récents accidents mortels ayant impliqué des véhicules en conduite autonome, que nous sommes à l'aube d'une révolution de la mobilité. D'ici dix ans, des véhicules entièrement automatisés circuleront sur nos routes et dans nos villes. Les personnes âgées, mineures ou incapables de conduire verront leur mobilité s'améliorer et l'espace public s'en trouvera modifié (l'espace dévolu au stationnement dans les centres-villes sera libéré, puisqu'il sera possible d'appeler un véhicule en cas de besoin).
Les institutions européennes sont conscientes de la nécessité de réglementer cette nouvelle réalité, pour permettre une évolution en toute sécurité vers la mobilité autonome. C'est ainsi que, par exemple, les ministres des transports des États membres ont adopté dès avril 2016 la «déclaration d'Amsterdam sur la coopération dans le domaine de la conduite connectée et automatisée». En outre, la résolution du Parlement européen du 16 février 2017 contenant des recommandations à la Commission concernant des règles de droit civil sur la robotique formule des recommandations spécifiques aux véhicules autonomes. Certains États membres ont aussi déjà introduit des modifications législatives. Ainsi, par exemple, l'Allemagne a approuvé en 2017 la 8e loi portant modification de la loi relative à la circulation routière (Straßenverkehrsgesetz) pour l'autorisation des véhicules hautement et entièrement automatisés (mais non autonomes), qui prévoit par exemple que le conducteur puisse détourner son attention de la circulation, tout en restant attentif aux systèmes automatisés. Plusieurs problèmes se posent, comme l'éventuelle modification des limites maximales de responsabilité et la protection des données nécessaires et issues de la conduite automatisée.
Les récents accidents nous montrent toutefois qu'il ne suffit pas seulement de développer et de réglementer les véhicules, il est tout aussi important de réglementer les infrastructures de communication et de circulation pour garantir la sécurité indispensable à la conduite automatisée.

"D'ici dix ans, des véhicules entièrement automatisés circuleront sur nos routes et dans nos villes. Les personnes âgées, mineures ou incapables de conduire verront leur mobilité s'améliorer et l'espace public s'en trouvera modifié"

Parmi les problèmes les plus importants figurent les questions éthiques et juridiques liées à l'inéluctabilité de certains accidents, même en cas de conduite automatisée (au moins durant une période transitoire menant vers l'objectif «zéro accident»). Comment les véhicules doivent-ils être programmés?
Le problème n'est pas le même que pour les humains: il s'agit de la programmation des systèmes automatiques, et non du traitement juridique ex post de la responsabilité de décisions prises instinctivement par des humains, dans l'urgence et en situation de stress. Ainsi, par exemple, vaut-il mieux que le véhicule heurte cinq personnes sur la route ou un piéton? Est-il préférable qu'il se déporte sur la voie opposée ou qu'il encaisse un choc frontal? Faut-il qu'il avance et renverse un piéton ou qu'il freine brusquement et cause la mort certaine du motard

La révolution numérique sur roues - Véhicules électriques © Union européenne 2017

qui le suit? La conduite est un ensemble de décisions sur des risques, et donc de choix éthiques. Il est impossible de transposer des jugements ex post sur la culpabilité humaine à la programmation ex ante des systèmes. Certains pays ont nommé des commissions d'éthique pour débattre de ces questions (la commission d'éthique en Allemagne a par exemple présenté en 2017 un rapport sur cette question).

"La conduite est un ensemble de décisions sur des risques, et donc de choix éthiques. Il est impossible de transposer des jugements ex post sur la culpabilité humaine à la programmation ex ante des systèmes."

Il faut selon moi trouver une solution indépendante des préférences individuelles des constructeurs, des propriétaires et des conducteurs. Cette solution doit être fondée sur des règles approuvées collectivement, comme l'objectif pour la programmation de réduire autant que possible le nombre de victimes probables, non identifiables ex ante (et donc au bénéfice de tous). Elle doit aussi privilégier les dégâts matériels aux dommages infligés aux animaux et ces derniers aux accidents impliquant des personnes. Lorsqu'il y a lieu de comparer des dommages corporels, l'évaluation de leur ampleur (sans jamais établir de préférence entre une vie humaine et une autre selon des critères tels que l'âge ou même un comportement à risque) doit être validée de façon collective, de préférence selon un système qui réduise l'importance ex ante d'un dommage en augmentant sa probabilité de façon équivalente. Dans tous les cas, ce problème doit également être débattu à l'échelle européenne et pas uniquement dans les pays producteurs de véhicules, pour ne pas limiter la circulation internationale des véhicules autonomes, pour éviter de rendre les pays importateurs dépendants des «préférences éthiques» des pays producteurs (car d'importantes différences culturelles sont possibles) et, surtout, pour ne pas retarder la mise en place de technologies permettant la conduite automatisée et la réduction probable du nombre d'accidents et de victimes qui en résultera.

Les règles de droit civil sur la robotique

Le Comité des affaires juridiques (JURI) a présenté un rapport contenant des recommandations à la Commission sur les aspects de droit civil et d'éthique de la robotique. Le rapport invite la Commission à proposer une législation européenne définissant un «robot intelligent» comme une entité autonome par l'utilisation de capteurs et / ou d'interconnectivité avec l'environnement, qui dispose au moins d'un support physique mineur, qui adapte son comportement et ses actions à l'environnement et qui ne peut être défini comme ayant la «vie» au sens biologique.
A mettre en place une Agence de l'UE pour la robotique et a établir des principes de responsabilité civile pour les dommages causés par les robots. Une telle législation devrait être complétée par des codes de conduite éthiques.

Mady Delvaux, MdPE, rapporteur du rapport avec des recommandations à la Commission sur les règles de droit civil en matière de robotique. Session plénière janvier 2017 à Strasbourg © Union européenne 2017

Paulo Mota Pinto
Professeur de droit à l'Université de Coimbra
Ancien membre de l'*Assembleia da República*
paulomotapinto@gmail.com

ACTIVITÉS DE L'AAD

PROGRAMME PE AU CAMPUS

VISITE A L' UNIVERSITÉ D'UCLAN

L'Uclan, l'*University of Central Lancashire* à Larnaca, est un exemple innovant et unique en son genre de formation universitaire à la fois chypriote et britannique. Elle est étroitement liée à l'Europe grâce au module Jean-Monnet et au programme Erasmus +. Comme on peut s'y attendre, toutes les nationalités sont représentées parmi les élèves et les enseignants.
Cette île située à l'extrémité de l'Europe offre sans doute un contexte propice à une telle expérience, et je trouve cela remarquable. Une atmosphère ouverte aux discussions et un modèle exemplaire pour de nouvelles méthodes innovantes. Impressionnant!
Le premier jour était principalement consacré aux débats avec les étudiants sur le campus. Différents discours étaient prévus au cours de la journée, qui ont tous rencontré leur public. Le thème principal était la politique sociale et de l'emploi de l'Europe, et notamment l'initiative de M. Juncker pour un «socle européen des droits sociaux»; ont également été abordés le fonctionnement du Parlement et les conséquences possibles du Brexit. Les étudiants étaient motivés et bien préparés.
Le second jour, à Nicosie, l'événement principal était une table ronde réunissant des juges nationaux et internationaux. Elle a été ouverte par le président de de la Cour Suprême de Chypre. La Cour de justice européenne était représentée par la juge Anna Marcouli. Là aussi, la même thématique a été abordée: Comment promouvoir et protéger les droits socio-économiques dans le contexte de la crise financière actuelle. Au cours des débats qui ont suivi, les étudiants ont demandé que les cours européennes (Luxembourg et Strasbourg) protègent les citoyens des charges imposées par le «Trio» et que la politique prenne un nouveau cap. Ce fut un débat animé mais aussi controversé.
En marge des thèmes officiels du programme, les discussions ont surtout porté sur les relations entre l'Union et la Turquie (et en particulier sur le blocus maritime dans le cadre du différend gazier qui s'y déroulait à ce moment-là).
J'ai profité de l'occasion pour faire une courte promenade dans la partie turque de Nicosie. J'avais déjà visité la ville il y a 30 ans de cela, l'ONU était alors présente partout et les visites au Nord pratiquement impossibles. Depuis, beaucoup de choses ont changé, mais le manque de confiance et les préjugés - c'est ce qu'il m'a semblé - sont toujours là. Il est dès lors plus important que jamais pour l'Union de soutenir des projets tels qu'Erasmus +.

Panel d'intervenants

©Union européenne

Étudiants de l'Université d'Uclan pendant la conférence

Barbara Weiler
S&D, Allemagne (1994-2014)
Barbara_Weiler@gmx.de

CANDRIAM INVESTORS GROUP
A NEW YORK LIFE COMPANY

Merci a Candriam pour son soutien au programme PE au Campus

COOPÉRATION AVEC L'IUE

2018 CONFÉRENCE SUR L'ÉTAT DE L'UNION

Les 10 et 12 mai, la huitième conférence sur l'État de l'Union s'est tenue à l'Institut universitaire européen de Florence.
L'État de l'Union est une conférence de haut niveau de réflexion sur l'Union européenne. Cette année, le thème principal était «Solidarité en Europe», un sujet d'une importance cruciale pour affronter l'avenir de l'UE.
Trois chefs d'État étaient présents: Sergio Mattarella, président de la République italienne; Michael D. Higgins, président d'Irlande; et Marcelo Rebelo de Sousa, président de la République portugaise, ainsi que d'éminents universitaires et membres de la société civile.
Jean-Claude Juncker, Mario Draghi, Antonio Tajani et Federica Mogherini ont donné leur avis sur l'importance de la «solidarité en Europe». Comme le président Tajani a dit, «les dix dernières années de crise ont ralenti le processus de solidarité vertueuse et le même élan pro-européen. L'esprit de solidarité entre les pays qui a été le véritable moteur du processus d'intégration est défaillant.
La politique distraite nourrit par la colère et les vendeurs d'illusions».
Selon le président Tajani, la seule réponse pour relier les institutions à leurs citoyens est une Europe différente, plus politique, plus démocratique, plus solidaire.
Une Europe incapable de soutenir la solidarité risque de perdre son propre âme et ses propres valeurs. Il a conclu en disant que le respect de l'Europe pour la culture et la diversité devrait être au cœur de son discours public.

Enrique Barón Crespo lors de la conférence sur l'état de l'Union 2018 à Florence

De gauche à droite: Enrique Barón Crespo, Renaud Dehousse - Président de l'Institut universitaire européen, Monica Baldi et Vincenzo Grassi - Secrétaire général de l'Institut universitaire européen

Discours d'ouverture par Antonio Tajani, président du Parlement européen ©IUE

Comme l'a déclaré le président Higgins, «la solidarité en Europe doit être la base sur laquelle l'action de notre Union est fondée. Ce doit être l'étoile qui guide notre action chez nous et dans le monde entier».
La nécessité d'une Union plus unifiée et plus solide a été démontrée par l'UEM, les stratégies de développement et d'aide humanitaire, l'énergie et le changement climatique, l'investissement social, l'immigration et les politiques étrangères, de sécurité et de défense de l'UE.
L'AAD a été représentée par l'ancien président Enrique Barón Crespo et par Monica Baldi, membre du conseil d'administration de l'AAD responsable des relations avec l'Institut universitaire européen.

PROGRAMME À FLORENCE

Sir Graham Watson avec les étudiants lors de son intervention à l'IUE

Par un froid matin de février, je suis sorti du charmant hôtel florentin où les Archives historique de l'Union européenne (AHUE) m'avaient réservé une chambre, pour me rendre à la magnifique Villa Salviati, bâtie sur les vestiges du château Montegonzi du XIVe siècle, célèbre pour ses vignes et ses jasmins. La villa a appartenu successivement à de riches Italiens, des Britanniques, des Suédois et des Américains avant d'être laissée à l'abandon au siècle dernier, puis rachetée par le gouvernement italien pour l'Institut universitaire européen. Aujourd'hui, elle a retrouvé tout son lustre après des travaux de restauration. Au bout d'une allée bordée de cyprès, sous un jardin anglais sophistiqué et à côté d'une grotte aux décorations éclatantes, elle abrite plus de 7 km de rayonnages contenant les archives de l'Union européenne, dont celles de Spinelli, de Gasperi et de Spaak. L'objectif de ma visite était de présenter à des élèves du Liceo Artistico Alberti ma vie en tant que député au Parlement européen, ainsi que de les aider à travailler sur leur projet concernant les défis auxquels l'Europe fait face. Le directeur Dieter Schlenker avait également eu l'amabilité de m'inviter à parler, devant une douzaine de chercheurs actuellement rattachés à l'AHUE, des documents que j'y ai déposés, relatifs aux vingt ans que j'ai passés au Parlement, et plus particulièrement aux périodes pendant lesquelles j'ai été président de la commission LIBE (1999-2001) et dirigeant du Groupe libéral (2002-2009). En outre, Mary Carr, archiviste dont les talents remarquables d'organisation m'ont impressionné, m'a grandement aidé dans mes recherches sur la vie de Sir Russell Johnston, député européen de 1973 à 1979 et, par la suite, président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. L'AHUE invite régulièrement des écoles de Florence à utiliser ses locaux et organise des programmes visant à renforcer la conscience européenne des élèves des classes supérieures. Je ne suis qu'un des anciens députés européens qui ont eu la chance de participer à l'une de ces manifestations, expérience que je suis heureux de recommander.

Sir Graham Watson
ALDE, Royaume-Uni (1994-2004)
sirgrahamwatson@gmail.com

Sir Graham Watson avec Monica Baldi, Dieter Schlenker et le staff d l'IUE

PARFOIS, RIEN NE SE PASSE COMME PRÉVU.....

C'était un programme excitant: je devais participer au projet pédagogique des Archives historiques de l'Union européenne à Florence. Deux débats, rien que cela, avec les étudiants et les élèves, sur mon expérience concrète en tant que députée au Parlement européen, sur des thèmes d'actualité spécialement choisis pour l'occasion tels que le Brexit, les migrations, la montée des mouvements nationalistes dans (presque) toute l'Europe ainsi que sur l'avenir de l'intégration européenne. Tout cela qui plus est à la veille des élections en Italie. J'étais bien décidée à donner le meilleur de moi-même pour montrer qu'une Union européenne solide, unie et attachée à la paix est la seule option possible face aux défis croissants de notre environnement mondialisé.
Malheureusement, mère Nature a balayé ces intentions. Dans la nuit précédant le 1er mars, Florence a été ensevelie sous la neige, ce qui a paralysé l'ensemble de la vie publique. Toutes les écoles, institutions et universités ont été fermées. Les bus et les trains ne circulaient que sporadiquement.
La conséquence regrettable de cet événement, c'est que mes deux débats sont littéralement tombés à l'eau.
Heureusement, j'ai quand même pu visiter les Archives historiques et me rendre compte de mes propres yeux des efforts accomplis et de l'implication des personnes qui y travaillent. Je dois avouer que jusqu'alors, je ne m'étais jamais intéressée en profondeur à leur travail. Ce n'en fut que plus impressionnant de pouvoir parcourir les anciens documents et de me trouver ainsi directement «confrontée» aux actes et personnes qui ont été les témoins de l'histoire européenne. Nombres d'entre eux sont déjà tombés dans l'oubli, beaucoup sont considérés comme des évidences.
On ne mesure pas combien il est heureux que, dès cette époque, on ait estimé que la conservation et la préparation des documents était indispensable, pour nous-mêmes mais aussi pour les générations futures. Ils rendent compte des motivations, des instants émouvants, des espérances, du souvenir des personnes qui ont construit, combattu mais aussi souffert pour doter l'Europe d'un avenir commun, pacifique et respectueux.
Une visite sur place est vivement recommandée aux chercheurs, journalistes et historiens pour leurs recherches.
Ce séjour à Florence a également été l'occasion de mettre mes souvenirs et mon expérience de députée européenne à contribution pour faire aboutir le projet «Histoire orale». Sous l'égide de l'Institut universitaire européen (IUE) et en coopération avec les Archives historiques et le centre de recherche De Gasperi, un petit groupe d'anciens fonctionnaires du Parlement, coordonné par Alfredo De Feo, souhaite constituer un recueil de témoignages représentatifs directs susceptibles de présenter l'histoire du Parlement de manière plus personnelle, plus vivante et plus détaillée. Plus de 100 anciens députés ont déjà accepté de participer. Le résultat devrait paraître dans un livre avant les prochaines élections de 2019, 40 ans exactement après les premières élections directes du Parlement européen.
Il faut espérer que les obstacles qui subsistent disparaîtront, que de nombreux anciens du Parlement enrichiront le projet de leur précieuse expérience et que les soutiens nécessaires seront accordés.
Je suis certaine qu'une analyse approfondie, des succès rencontrés au fil des ans, mais aussi des lacunes qui persistent, pourrait apporter beaucoup aux futurs travaux du Parlement européen.
Son renforcement et la poursuite de sa démocratisation sont un souhait formulé de longue date par la famille des nations européennes.
Même si à Florence, je n'ai pu discuter de vive voix avec les jeunes de l'actualité et de l'avenir de notre projet européen commun, j'en garde cet enseignement: Il est primordial de travailler de concert pour poursuivre ce que nos prédécesseurs ont commencé il y a plus de 70 ans, conformément à l'adage: seul celui qui prend conscience de son passé peut avoir le cœur ouvert au présent et à l'avenir.

Gisela Kallenbach lors de sa visite aux Archives historiques de l'UE à Florence

Gisela Kallenbach
Verts/ALE, Allemagne (2004-2009)
Gisela_Kallenbach@yahoo.com

RÉSEAU DES ANCIENS DÉPUTÉS

NOUS AURONS TOUJOURS PARIS

Changement de la direction à la tête de la FP-AP, l'Association paneuropéenne qui réunit d'anciens membres de parlements nationaux, du Conseil de l'Europe et du Parlement européen.
Le 2 mars 2018 à Paris, l'Assemblée générale de l'Association a élu son nouveau président pour la période 2018-2020: le Suédois Rune Rydén. Selon une alternance bien pensée entre Nord et Sud, il succède au Maltais Lino Debono, à ce poste depuis 2016.
Rune Rydén, a été membre du parlement suédois de 1976 à 1998 et délégué auprès des Nations unies à New York (1994-1995) et membre du conseil d'administration de l'Agence suédoise de recherche pour la défense de 1978 à 2000.
Durant sa carrière, il a été un membre influent de la direction de l'Arctic University (2001-2015), directeur de l'Institut d'Amérique latine à l'Université de Stockholm (1999-2002) et président de l'Association des scientifiques et parlementaires (1988-1999).
L'Assemblée a également élu le premier vice-président, Jean-Pierre Fourré, membre de la délégation française.
Par des votes unanimes, le Bureau a élu trois vice-présidents: le Hollandais Jan-Kees Wiebenga, l'Italien Dario Rivolta et moi-même - sur proposition de notre délégué Andrea Manzella.

C'est la deuxième fois que l'AAD obtient ce titre prestigieux au sein de la FP-AP (après la vice-présidence de Karin Junker de 2012 à 2014).
Dans la même assemblée, cependant, le «Rapport sur l'avenir de l'Europe» présenté par Walter Schwimmer (Autrichien et ancien Secrétaire Général du Conseil de l'Europe) a été fortement contesté. Nombreuses associations - dont l'AAD - ont présenté d'importants amendements. Nous avons particulièrement exprimé quelques irritations causées par - dans notre esprit - des informations confus. Il présentait en particulier une interférence persistante des rôles entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne, les représentants de l'AAD ont rappelé la nécessité de maintenir la distinction historique entre les tâches du Conseil (plateforme continentale de protection des droits et de la démocratie, en particulier avec ses «émanations» de la Cour de Strasbourg et de la Commission de Venise) et celles de l'Union européenne (véritable institution ayant des compétences gouvernementales par rapport au États membres). Jan-Kees Wiebenga nomme la coexistence des deux institutions une «relation spéciale».
Lors de la réunion du Bureau à Bruxelles le 25 mai, nous, l'AAD, avons fortement insisté sur notre point de vue.

Brigitte Langenhagen, nouvellement élue vice-présidente du FP-AP et Andrea Manzella, ancien délégué de l'AAD auprès FP-AP

Enfin, deux évènements culturels importants ont conclu les réunions parisiennes de la FP-AP, sous la brillante égide de l'Association française. Une visite passionnante de l'historique Hôtel de Ville a été organisée pour tous les membres, avec l'impressionnante salle du Conseil de Paris, la somptueuse enfilade de salons et surtout la grande bibliothèque (où avait été placée une série symbolique d'ouvrages dédiés à chacun des pays participants).
Par la suite, le secrétariat de la FP-AP a encore prouvé son efficacité en offrant la possibilité d'intervenir à l'occasion d'un des évènements culturels parisiens les plus importants: l'exposition de plus de deux cents chefs d'œuvre «prêtés» par le MOMA de New York à la Fondation Louis Vuitton, dans le bâtiment futuriste de l'architecte Frank Gehry. Cet acte témoigne de l'existence et de la persistance d'une union culturelle atlantique entre les États-Unis et l'Europe, certainement plus forte que n'importe quelle divergence politique passagère.

Rencontre avec le premier adjoint à la maire de Paris, Bruno Julliard

Brigitte Langenhagen
PPE-DE, Allemagne(1990-2004)
brigitte-langenhagen-cux@t-online.de

RETOUR À L'AAD

Mon expérience d'élue au Parlement Européen (1994-1999) au sein de l'Alliance radicale Européenne (ARE) présidée par Catherine Lalumiere, mais aussi d'élue municipale, de mère de famille avec une vie professionnelle et un engagement associatif prenants, m'ont petit à petit confortée dans le sentiment selon lequel une communauté constructive de travail composée de membres d'horizons différents, n'a rien d'utopique dès lors qu'elle est animée par une vision et des valeurs communes.
Au Parlement Européen, les députés savent s'écouter, échanger des arguments voire se combattre tout en se respectant, ceci indépendamment de leur nationalité, de leur groupe politique, de leur sexe.
Pour autant, cet esprit était malheureusement absent des appareils politiques nationaux classiques, de droite comme de gauche, où l'on se positionne plus souvent en fonction de l'origine politique des idées émises que sur leur pertinence.
Après mon mandat européen, sans jamais renier mes idées ni mon engagement civique, j'ai alors choisi de prendre de la distance par rapport au jeu politicien des partis.
Juriste de formation, mon cheminement personnel m'a amenée à préférer le terrain en oeuvrant notamment pour le développement durable à travers une activité de conseil, la présidence d'une association et la reprise d'un cursus universitaire en sociologie de l'alimentation.
Mais le contexte international de plus en plus alarmant, intégrismes religieux et terrorisme, tentation de l'extrémisme, du repli sur soi et du nationalisme, euro-scepticisme même en France, pourtant République des Lumières et de l'idéal européen, a violemment interpelé la femme engagée que je n'avais cessé d'être.
J'ai alors adhéré sans hésitation au mouvement « La République En Marche» d'Emmanuel Macron et à la philosophie que sous-tend le caractère visionnaire de son engagement.
Sa posture inédite, la cohérence et le réalisme de son programme, au delà des vieux comportements et clivages, sans transiger sur les valeurs, me sont apparus porteurs d'espoir.
Notre Président de la République s'inscrit surtout clairement dans l'Union Européenne, celle qui nous a permis de tourner le dos à la guerre, celle des Droits de l'Homme, attachée au marché unique comme à la démocratie et à la justice sociale, l'Europe unie et démocratique que nous avons le devoir de renforcer pour affronter les nouveaux défis mondiaux, réchauffement climatique, terrorismes, migrations, transition numérique…
A l'heure où l'obscurantisme se réveille un peu partout en Europe, nous devons être en même temps lucides et ambitieux.
C'est dans cet état d'esprit que j'ai repris le chemin de l'AAD, laquelle, pardonnez-moi, m'apparaissait comme une assemblée d'anciens réunis par la nostalgie… En réalité, c'est une belle dynamique, beaucoup de richesse dans les échanges, un idéal européen indéfectible que j'y ai rencontrés!
Plus prosaïquement, j'ai été très heureuse d'y retrouver bien sûr d'anciens collègues français, mais aussi des collègues de nationalités et de mouvements politiques différents comme Astrid Lulling, Monica Baldi avec lesquels j'avais partagé bien de (pacifiques) combats…
Je voudrais encore exprimer ici mon admiration au président Enrique Barón Crespo dont la personnalité et l'engagement européen sont essentiels quant à la qualité des activités et des débats. Ceci sans oublier l'équipe du secrétariat, d'une incroyable et prévenante disponibilité, forte de la compétence de madame Elisabeth Fonck.
J'en suis convaincue, notre «assemblée de sages » peut jouer un rôle important au niveau du renforcement du sentiment commun d'appartenance à l'Union Européenne.
Je souhaite y apporter ma contribution, en toute humilité.

Christine Mayer ©Parlement européen

Christine Mayer
ARE, France (1994-1999)
c.mayer@wanadoo.fr

REPORTAGE PHOTOS

De gauche à droite: Stephen Clark, Anthony Teasdale, Enrique Barón Crespo, Danuta Hübner et Cliff Stearns © Union européenne 2018

Un moment du service commémoratif © Union européenne 2018

Roberto Gualtieri lors de son discours intitulé "Le Parlement européen après Lisbonne: réalisations, échecs et défis" pendant le Dîner annuel de l'AAD© Union européenne

Les événements du printemps de l'AAD se sont déroulés les 2 et 3 mai et ont été présidés par le président d'alors de l'AAD, Enrique Barón Crespo. Nous avons commencé par le séminaire d'information sur "La communication politique dans les prochaines élections européennes" organisé conjointement avec l'EPRS. Notre service commémoratif traditionnel pour commémorer les anciens MdPE était une cérémonie solennelle en présence du vice-président Rainer Wieland, l'ancien président du Parlement européen, récemment élu président de l'AAD, Hans-Gert Pöttering, 13 membres des familles des défunts et autres invités. Cette année, Roberto Gualtieri, député européen, président de la commission des affaires économiques et monétaires, a été le conférencier principal lors de notre dîner-débat, s'engageant dans un dialogue animé avec le public. Ces deux journées de travail intenses ont été conclues avec notre Assemblée générale annuelle et le déjeuner annuel.

Membres de l'AAD à la réunion de l'Assemblée générale annuelle © Union européenne

De gauche à droite: Elisabetta Fonck, Jan-Willem Bertens, Enrique Barón Crespo et Lord Richard Balfe lors de l'AGA

DÉPÊCHES

ACTIVITÉS

octobre 2018

VISITE D'ETUDE EN CÔTE D'IVOIRE
Plus d'informations vous seront envoyées dans les plus brefs délais.

28-30 octobre 2018

VISITE EN AUTRICHE
Plus d'informations vous seront envoyées dans les plus brefs délais.

28 novembre 2018

COCKTAIL ET DÎNER ANNUELS
À partir de 18h30, Restaurant des députés, Parlement européen, Bruxelles.

29 novembre 2018

SÉMINAIRE ANNUEL
De 10h00 à 13h00, suivi par un déjener informel au Restaurant des députés au Parlement européen.

VISITE DE LA DÉLÉGATION AUTRICHIENNE DES ANCIENS DÉPUTÉS

Au nom de l'AAD, Jan-Willem Bertens a eu le plaisir d'accueillir une délégation de l'association autrichienne d'anciens députés le 13 avril 2018. La délégation a eu l'occasion de visiter les institutions européennes, y compris le Parlement, la Commission, le Conseil, ainsi que le Comité des Régions, et avoir plusieurs échanges avec les députés européens sur des sujets tels que l'immigration.
La délégation de l'AAD aura le plaisir d'être accueillie par les autorités autrichiennes et par l'Association autrichienne des anciens membres à l'occasion de sa visite en Autriche sous la présidence européenne en octobre.

NOUVEAUX MEMBRES

Luigi BERLINGUER
(Italie, 2009-2014, PPE)

Luigi Berlinguer a été membre du Parlement européen de 2009 à 2014. Tout au long de son mandat au Parlement, il a été le vice-président de la commission des affaires juridiques et membre de la délégation pour les relations avec l'Inde.

Jean BESSE
(France, 1984-1989, S&D)

Jean Besse a été membre du Parlement européen de 1984 à 1989. Tout au long de son mandat au Parlement, il a été membre de la commission économique, monétaire et de la politique industrielle et membre de la délégation pour les relations avec le Japon et de la délégation à la Commission parlementaire mixte CEE-Turquie.

NOUVEAUX MEMBRES

Fabrizio BERTOT
(Italie, 2013-2014, PPE-DE)

Fabrizio Bertot a été membre du Parlement européen de 2013 à 2014. Tout au long de son mandat au Parlement, il a été membre de la Commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie et de la Délégation pour les relations avec l'Inde.

Simon BUSUTTIL
(Malte, 2004-2013, PPE-DE)

Simon Busuttil a été membre du Parlement européen de 2004 à 2013. Tout au long de son mandat au Parlement, il a été le vice-président de la Délégation pour les relations avec les pays du Maghreb et l'Union du Maghreb arabe (y compris la Libye) et membre de la Commission des budgets, de la Commission du contrôle budgétaire, de la Commission des pétitions, de la Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures, de la Commission spéciale sur la criminalité organisée, la corruption et le blanchiment de capitaux, de la Délégation à l'Assemblée parlementaire euroméditerranéenne et de la Délégation pour les relations avec l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Serbie, le Monténégro et le Kosovo.

Joseph DAUL
(France, 1999-2014, EPP-ED)

Joseph Daul a été membre du Parlement européen de 1999 à 2014. Tout au long de son mandat au Parlement, il a été le président et le vice-président de la Commission de l'agriculture et du développement rural et le président de la Conférence des présidents des commissions et membre de la Commission de la pêche et de la Délégation pour les relations avec le Canada, de la Délégation à la commission parlementaire mixte UE-Lettonie et de la Délégation à l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE.

Jean-Paul DENANOT
(France, 2008-2014, S&D)

Jean-Paul Denanot a été membre du Parlement européen de 2008 à 2018. Tout au long de son mandat au Parlement, il a été membre de la Commission de l'agriculture et du développement rural, de la Commission des budgets, de la Délégation aux commissions de coopération parlementaire UE-Kazakhstan, UE-Kirghizistan et UE-Ouzbékistan et pour les relations avec le Tadjikistan, le Turkménistan et la Mongolie et de la Délégation à la commission parlementaire mixte UE-Turquie.

NOUVEAUX MEMBRES

Catherine GRÈZE
(France, 2009-2014, Verts/ALE)

Catherine Grèze a été membre du Parlement européen de 2009 à 2014. Tout au long de son mandat au Parlement, elle a été membre de la Commission du développement, de la Délégation à l'Assemblée parlementaire euro-latino-américaine et de la Délégation pour les relations avec les pays du Mercosur.

Michel RAYMOND
(France, 1999-2004, EDD)

Michel Raymond a été membre du Parlement européen de 1999 à 2004. Tout au long de son mandat au Parlement, il a été membre de la Commission de l'agriculture et du développement rural, de la Commission des budgets, de la Délégation pour les relations avec les pays de l'Asie du Sud et l'Association pour la Coopération régionale de l'Asie du Sud (SAARC) et de la Délégation à la commission parlementaire mixte UE-Estonie.

Jordi SEBASTIÀ
(Espagne, 2014-2016, Verts/ALE)

Jordi Sebastia a été membre du Parlement européen de 2014 à 2016. Tout au long de son mandat au Parlement, il a été membre de la Commission de l'agriculture et du développement rural, de la Commission des droits de la femme et de l'égalité des genres, de la Délégation à l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée et de la Délégation pour les relations avec les pays du Maghreb et l'Union du Maghreb arabe.

Jutta STEINRUCK
(Allemagne, 2009-2017, S&D)

Jutta Steinruck a été membre du Parlement européen de 2009 à 2017. Tout au long de son mandat au Parlement, elle a été membre de la Commission de l'emploi et des affaires sociales, de la Délégation pour les relations avec la péninsule arabique et de la Délégation à la commission parlementaire de stabilisation et d'association UE-Albanie.

ÉLECTIONS DE L'AAD

RESULTAT DES VOTES

Veuillez trouver ci-dessous les résultats détaillés des votes qui ont eu lieu lors de l'Assemblée générale annuelle de l'Association le 3 mai 2018:

1) Election pour les cinq membres du Conseil d'administration

Nous souhaitons vous informer que l'ancien Président du Parlement européen Hans-Gert PÖTTERING a été élu nouveau Président de l'Association des anciens députés au Parlement européen (AAD). Il a succédé au Président sortant Enrique Barón Crespo après un mandat de quatre ans.

Les membres suivants ont été élus dans l'ordre ci-dessous et vont faire partie du Conseil d'administration pour une période de deux ans, jusqu'à l'Assemblée générale de 2020:

1. Hans-Gert PÖTTERING
2. Brigitte LANGENHAGEN
3. Edward McMILLAN-SCOTT
4. Jean-Pierre AUDY
5. Manuel PORTO

Nouvelle composition du Conseil d'administration de l'AAD – la rangée arrière de gauche à droite: Jean-Pierre AUDY, Manuel PORTO, Lord Richard BALFE, [*Elisabetta FONCK -Secrétaire Générale*], Brigitte LANGENHAGEN, Edvard KOŽUŠNÍK et Monica BALDI.
Au premier rang de gauche à droite: Jan-Willem BERTENS -Vice-Président-, Hans-Gert PÖTTERING -Président-, Teresa RIERA MADURELL -Secrétaire honoraire-, Edward McMILLAN-SCOTT -Trésorier-.

2) Vote sur le rapport et les comptes annuels

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Pour approuver le rapport et les comptes annuels	173	1	4

Nous remercions tous ceux qui ont pris part à cette élection.

NOUVELLE COMPOSITION DU CONSEIL DE L'AAD

Hans-Gert PÖTTERING

Jan-Willem BERTENS

Teresa RIERA MADURELL

Edward McMILLAN-SCOTT

Jean-Pierre AUDY

Monica BALDI

Lord Richard BALFE

Edvard KOŽUŠNÍK

Brigitte LANGENHAGEN

Manuel PORTO

BUREAU DE L'AAD

Président: Hans-Gert PÖTTERING
Vice-Président: Jan-Willem BERTENS
Secrétaire: Teresa RIERA MADURELL
Trésorier: Edward McMILLAN-SCOTT

LISTE DES COMPÉTENCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Comité de rédaction du Bulletin de l'AAD:* **M. Audy, Mme Langenhagen, M. McMillan-Scott, M. Porto, Mme Riera Madurell.**
- *Bureau des conférenciers:* **Mme Baldi**
- *PE au Campus:* **Lord Balfe**
- *Relations avec l'institut universitaire européen:* **Mme Baldi**
- *Relations avec la commission des budgets, DG Finance:* **M. Kožušník**
- *Dîner-débat:* **Mme Baldi, M. Bertens, M. Porto**
- *Représentants au Bureau de FP-AP:* **M. Audy et Mme Langenhagen** *(Vice-Présidente de la FP-AP)*. Si nécessaire, **M. Audy** sera remplacé par M. Bertens et Mme Langenhagen sera remplacée par Lord Balfe
- *Délégués à l'Assemblée générale, aux séminaires et colloques annuels de FP-AP:* **M. Audy, Mme Langenhagen, et M. Bertens** *(ou M. Kožušník si M. Bertens n'est pas disponible). En plus des délégués de l'AAD et de leurs suppléants, en accord avec l'Association Européenne, d'autres membres du conseil de l'AAD pourront participer aux colloques et séminaires annuels à leurs propre frais.*
- *Relations avec les associations d'anciens députés hors Union européenne:* **Lord Balfe**
- *Relations avec les think tanks, les instituts de recherche en sciences politiques, les fondations:* **Mme Langenhagen, M. Kožušník et Mme Riera Madurell**
- *Archives:* **M. Porto**
- *Communication de l'AAD:* **Mme Baldi**
- *Groupe de travail sur le soutien à la démocratie et sur l'observation électorale:* **M. Bertens, Mme Langenhagen** *(présidente)*, **M. McMillan-Scott, M. Kožušník, et Mme De Keyser** *(membre de l'AAD avec rôle consultatif).*

IN MEMORIAM

† 23 septembre 2017
Emmanouil BAKOPOULOS
GUE/NGL (1999-2004)

Il a été député grec au Parlement européen de 1999 à 2004. Lors de son mandat au Parlement, M. Bakopoulos était Membre du Bureau et Membre du Groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique.
Au niveau national, il a représenté Dimokratiko Kinoniko Kinima.

† 4 février 2018
Séamus PATTISON
SOC (1981-1983)

Il a été député irlandais au Parlement européen de 1981 à 1983. Lors de son mandat au Parlement, M. Pattison était membre du Groupe socialiste.
Au niveau national, il a représenté le Labour Party.

† 9 février 2018
Carlos ROBLES-PIQUER
PPE-DE (1986-1999)

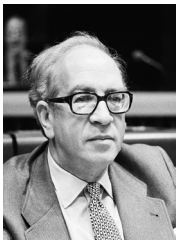

Il a été député espagnol au Parlement européen de 1986 à 1999. Lors de son mandat au Parlement, M. Robles Piquer était Vice-président et Membre du Bureau du Groupe du parti populaire européen (Groupe démocrate-chrétien) et Membre du Groupe des démocrates européens. Au niveau national, il a représenté Coalición Popular, Alianza Popular (AP) et Partido Popular.

† 2 mars 2018
Carlo RIPA DI MEANA
SOC, Verts/ALE, GUE/NGL (1979-1999)

Il a été député italien au Parlement européen de 1979 à 1999. Lors de son mandat au Parlement, M. Ripa Di Meana était membre du Groupe socialiste, du Groupe des Verts au Parlement européen et du Groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique.
Au niveau national, il a représenté le Partito socialista italiano, la Federazione dei Verdi et la Sinistra Verde.

† 12 mars 2018
Jens NILSSON
S&D (2011-2014)

Il a été député suédois au Parlement européen de 2011 à 2018. Lors de son mandat au Parlement, M. Jens Nilsson était Membre du Groupe de l'Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen.
Au niveau national, il a représenté Arbetarepartiet- Socialdemokraterna.

† 31 mars 2018
Gerardo GAIBISSO
PPE (1984-1994)

Il a été député italien au Parlement européen de 1984 à 1994. Lors de son mandat au Parlement, M. Gaibisso était Membre du Groupe du parti populaire européen (Groupe démocrate-chrétien).
Au niveau national, il a représenté Democrazia cristiana.

† 3 avril 2018
Eolo PARODI
UFE, EF, PPE (1984-1999)

Il a été député italien au Parlement européen de 1984 à 1999. Lors de son mandat au Parlement, M. Parodi était Vice-président, Membre du Bureau et Membre du Groupe Union pour l'Europe, Vice-président du Groupe Forza Europa et Membre du Groupe du parti populaire européen (Groupe démocrate-chrétien).
Au niveau national, il a représenté Democrazia cristiana et Forza Italia.

† 15 avril 2018
Stefano ZAPPALÀ
PPE-DE (1999-2009)

Il a été député italien au Parlement européen de 1999 à 2009. Lors de son mandat au Parlement, M. Zappalà était Membre du Bureau et Membre du Groupe du Parti populaire européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates européens.
Au niveau national, il a représenté Forza Italia.

† 23 avril 2018
Seán TREACY
SOC (1981-1984)

Il a été député irlandais au Parlement européen de 1981 à 1984. Lors de son mandat au Parlement, M. Treacy était membre du Groupe socialiste.
Au niveau national, il a représenté Labour Party.

† 17 mai 2018
Nicole FONTAINE
PPE (1984-2009)

Nous avons appris à aimer Nicole Fontaine tout au long de ces années, tout au long de son parcours, de son Ouest natal à la capitale de notre Est, du Nord Bruxellois au Sud de la Côte d'Azur, dans ses missions et dans ses fonctions, elle qui a été au Parlement européen «La représentante du plus grand nombre de représentés».
Pour nous tous elle incarne cette vertu à la fois romaine et fédérale, «fides», la foi, la confiance, la fidélité.
C'est d'abord le bonheur de la foi. Cette foi donnée mais aussi voulue. Celle qui l' a animée dans son service de l'enseignement, de l'enseignement catholique. Dans ces combats on a mesuré la puissance de sa volonté, mais aussi l'humanité de sa personnalité.
C'est pour l'Europe qu'elle a réuni le souffle de sa foi et sa règle de confiance. Confiance dans la nature humaine.
Cette confiance qu'elle inspire les autres lui l'ont accordée, à de nombreuses reprises au Parlement européen. Elle nous a dit que c'est «la part la plus inoubliable de sa vie publique». Elle a beaucoup appris de son amitié avec Simone Veil. Dans la famille européenne sa sororité est reconnue.
Nous ne pouvons oublier sa fermeté souriante à la présidence de l'assemblée de l'union.
Notre gratitude est grande pour ses combats, pour son service de l'Europe mais aussi pour la fierté qu'elle nous a donnée dans l'exercice de sa haute fonction.
Dans ses fonctions ministérielles elle a su exprimer cette loyauté qui crée à la fois le respect et l'estime. Sa vision d'avenir s'est imposée notamment à l'occasion de la loi sur l'économie numérique. Je me souviens de son courage vécu comme la loyauté au devoir qui à plusieurs reprises lui a valu l'hommage public du Président Chirac.
Dans l'univers politique, à haut niveau, la bienveillance est rarement la règle et les tensions souvent brutales. La sobriété de son expression, la pudeur de son cœur, la bienveillance de sa nature lui ont permis de mériter des amitiés sans frontières, ni nationale ni partisanes qui restent avec elle.

Jean Pierre Raffarin
France
ELDR, PPE, (1989-1995)